



Conseil économique et social

Distr. générale
13 juin 2017
Français
Original : anglais

Session 2017

28 juillet 2016-27 juillet 2017

Point 17 de l'ordre du jour

Organisations non gouvernementales

Rapport du Comité chargé des organisations non gouvernementales sur les travaux de la reprise de sa session de 2017

New York, 22-31 mai et 12 juin 2017

Résumé

À la reprise de sa session de 2017, qui s'est tenue du 22 au 31 mai et le 12 juin 2017, le Comité chargé des organisations non gouvernementales était saisi de 385 demandes d'admission au statut consultatif, dont 221 dont il avait reporté l'examen lors des sessions antérieures. Il a recommandé au Conseil économique et social d'accorder le statut consultatif à 191 organisations, a reporté l'examen de 162 demandes à la reprise de sa session de 2018 et a clos, sans préjudice de nouvelles demandes, l'examen des demandes de 30 organisations qui n'avaient pas répondu aux questions qui leur avaient été posées à deux sessions consécutives. Il a reporté l'examen de trois demandes de reclassement dont il a été saisi et d'une demande de fusion. Il a examiné cinq demandes de changement de nom, a pris acte de quatre d'entre elles et a reporté l'examen d'une autre. Il était par ailleurs saisi de 184 rapports quadriennaux et a pris note de 174 d'entre eux. Le Comité a entendu les représentants de 20 organisations non gouvernementales qui assistaient à la session.

Le présent rapport contient sept projets de décision sur lesquels le Conseil économique et social est invité à se prononcer.

Aux termes du projet de décision I, le Conseil déciderait :

- a) D'accorder le statut consultatif à 191 organisations non gouvernementales;
- b) De noter que le Comité a décidé de prendre acte du changement de nom de quatre organisations non gouvernementales;



c) De noter que le Comité a pris acte des rapports quadriennaux de 196 organisations non gouvernementales, dont des rapports nouveaux ou déjà présentés;

d) De clore, sans préjudice de nouvelles demandes, l'examen des demandes d'admission au statut consultatif présentées par 30 organisations non gouvernementales qui n'ont pas répondu aux questions qui leur ont été posées à deux sessions consécutives;

e) De noter que deux organisations non gouvernementales ont retiré leur demande.

Aux termes du projet de décision II, le Conseil déciderait de retirer son statut consultatif à l'organisation non gouvernementale International Chamber of Commerce, en raison de son changement de statut à l'Organisation des Nations Unies.

Aux termes du projet de décision III, le Conseil déciderait de suspendre, pour une période d'un an, le statut consultatif de 128 organisations non gouvernementales dont les rapports quadriennaux sont en souffrance.

Aux termes du projet de décision IV, le Conseil déciderait de réadmettre au statut consultatif 30 organisations non gouvernementales qui ont présenté leur rapport quadriennal resté jusque-là en souffrance.

Aux termes du projet de décision V, le Conseil déciderait de rayer de la liste des organisations dotées du statut consultatif 128 organisations qui n'ont toujours pas présenté leurs rapports quadriennaux en souffrance.

Aux termes du projet de décision VI, le Conseil approuverait l'ordre du jour provisoire de la session de 2018 du Comité.

Aux termes du projet de décision VII, le Conseil prendrait note du présent rapport.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention	5
Projets de décision soumis au Conseil pour adoption	5
Projet de décision I	
Demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement reçues d'organisations non gouvernementales	5
Projet de décision II	
Retrait du statut consultatif de l'organisation non gouvernementale International Chamber of Commerce	17
Projet de décision III	
Suspension du statut consultatif des organisations non gouvernementales dont les rapports quadriennaux sont en souffrance, en application de la résolution 2008/4 du Conseil	17
Projet de décision IV	
Réadmission au statut consultatif des organisations non gouvernementales qui ont présenté leurs rapports quadriennaux en souffrance, en application de la résolution 2008/4 du Conseil	21
Projet de décision V	
Retrait du statut consultatif d'organisations non gouvernementales en application de la résolution 2008/4 du Conseil	22
Projet de décision VI	
Calendrier et ordre du jour provisoire de la session de 2018 du Comité chargé des organisations non gouvernementales	26
Projet de décision VII	
Rapport du Comité chargé des organisations non gouvernementales sur les travaux de la reprise de sa session de 2017	27
II. Demandes d'admission au statut consultatif et de reclassement et demandes de fusion d'organisations non gouvernementales	27
A. Demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement dont le Comité a décidé de reporter l'examen lors de sessions antérieures	28
B. Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif et de reclassement	36
C. Demandes émanant d'organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social qui ont fusionné avec d'autres organisations non gouvernementales non dotées de ce statut	41
III. Rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil et questions connexes diverses	41
A. Rapports quadriennaux présentés par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil et dont l'examen a été reporté	42
B. Examen des rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil	45
C. Questions connexes diverses	45
IV. Renforcement du Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat	46

V.	Examen des méthodes de travail du Comité : application de la résolution 1996/31 du Conseil, notamment en ce qui concerne le processus d'accréditation des représentants des organisations non gouvernementales, et de la décision 1995/304 du Conseil	46
VI.	Examen de rapports spéciaux et plaintes d'États Membres	55
VII.	Ordre du jour provisoire et documentation de la session de 2018 du Comité	55
VIII.	Organisation de la session	55
	A. Ouverture et durée de la session	55
	B. Participation	55
	C. Élection du Bureau	55
	D. Ordre du jour	55
	E. Documentation	56
IX.	Adoption du rapport du Comité sur les travaux de la reprise de sa session de 2017	56

I. Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention

Projets de décision soumis au Conseil pour adoption

1. Le Comité chargé des organisations non gouvernementales recommande au Conseil économique et social d'adopter les projets de décision ci-après :

Projet de décision I

Demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement reçues d'organisations non gouvernementales

Le Conseil économique et social décide :

a) D'accorder le statut consultatif aux 191 organisations non gouvernementales ci-après :

Statut consultatif spécial

ABC Tamil Oli

ACE

Action pour la promotion du développement

Adelphi Consult GmbH

Afectividad y Sexualidad

African Trade Center

Aid Organization

Albert Kunstadter Family Foundation

Al-Hasaniya Moroccan Women's Project

All Win Network

Alliance des avocats pour les droits de l'homme

Alliance internationale pour la défense des droits et des libertés

Alliance pour la solidarité et le partage en Afrique-Jeunesse pour intégration culturelle et sociale

AMFORHT

Asia Injury Prevention Foundation

Asian Marine Conservation Association

Asociación Cubana de Limitados Físico-Motores

Asociación Española de Directivos, AED-1996

Asociación Pro-Bienestar de la Familia Colombiana "Profamilia"

Associação Brasileira dos Organizadores de Festivais de Folclore e Artes Populares

Associação de Jovens Engajamundo

Association Adala-justice

Association culturelle des Tamouls en France

Association d'entraide médicale Guinée

Association de la continuité des générations
Association debout femmes autochtones du Congo
Association des relais communautaires d'Oshwé
Association for Protection of Maternity, Infancy and Family João e Maria
Association M'zab prévention routière et développement
Association marocaine de planification familiale
Association mauritanienne pour la promotion de la famille
Association mauritanienne pour la transparence et le développement
Association of Former International Civil Servants for Development
Association Thendral
Autonomous Non-Profit Organization Ethnocultural Association Elleyada
Bäuerliche Erzeugergemeinschaft Schwäbisch Hall
Biedrība "Mūsdienu Latvijas Teritoriju Apdzīvojošās Krievvalodīgās Pamattautas Asociācija"
Canadian Council for Refugees
Caucasian Jews World Congress
Center for Development Support Initiatives
Center for Media and Peace Initiative
Centre for Disaster Risk and Crisis Reduction
Centre for Human Rights and Climate Change Research
Centre for Policy Dialogue
Centre for the Sustainable Use of Natural and Social Resources (CSNR)
Centre for Youth and Literacy Development
Centre international de recherche – Action pour un développement durable
Centrul European Pentru Prevenirea Adictiilor
Chia-Funkuin Foundation
China Academy of Culture
China-Africa Business Council
Collectif haïtien des droits humains
Comisión Unidos vs Trata
Comité des observateurs des droits de l'homme
Community Empowerment and Development Initiative, Warri
Compassion in World Farming
Conglomeration of Bengal's Hotel Owners
Creators Union of Arab
Dag Hammarskjöld Foundation
Deutsche Welthungerhilfe

Drishti Foundation Trust
Education Above All Foundation
Education, Communication and Development Trust
Equis : Justicia para las Mujeres
European Business Club Association
European Federation of Psychologists Associations
European Union of the Deaf
Family Planning Association of Bangladesh
Farmers Development Organization
Fédération bruxelloise des institutions pour toxicomanes
Fondation Alkarama
Foreningen for Human Narkotikapolitikk
Foundation for Environmental Stewardship
Foundation Sozopol
Fundação Abrinq pelos Direitos da Criança e do Adolescente
Fundación Acción Pro Derechos Humanos
Fundación América Solidaria Internacional
Fundación Éforo
GenderCC – Women for Climate Justice
Geneva Centre for Human Rights Advancement and Global Dialogue
Geo-Environmental Resource Association (GERAS)
Gestos Soropositividade Comunicação e Gênero
Global Organization of Parliamentarians against Corruption
Gusenghwe
Haiti Cholera Research Funding Foundation
HAMS Harm Reduction Network
Heal the Land Initiative in Nigeria
Health in Action
Heavenly Culture, World Peace, Restoration of Light
Heavenly Shower of Peace Church of God
Help Not Handcuffs
Hope for Education
Hope for Women
Horizon d'échange et de lutte contre la pauvreté
Human Dignity
Humanitarian Care Malaysia Berhad
Ihsan Foundation for West Africa

IMPACT Initiatives
INA (Māori, Indigenous and South Pacific) HIV/AIDS Foundation
Initiative for Equality
Initiative for Youth Awareness on Climate Change
Initiative pour le développement de l'Afrique
Institut für Klimaschutz, Energie und Mobilität – Recht, Ökonomie und Politik
Institut international de recherches pour la paix à Genève
Institute of Sustainable Development
International Association for Religious Freedom, Coordinating Council
for South Asia
International Centre for Development Initiatives
International Centre for Leadership Development Nigeria
International Centre for Women Empowerment and Child Development
International Disability Alliance
International Doctors for Healthier Drug Policies CIC
International Human Rights Council
International Mayor Communication Centre
International Right of Way Association
IOGT-NTO
Irene Menakaya School Onitsha
J P Foundation
James Madison University
Korea Civil Society Forum on International Development Cooperation
Korea Disaster Relief
Korea Food for the Hungry International
Korea Spinal Cord Injury Association
Leadership for Environment and Development – Pakistan
Les œuvres sociales pour les actions de développement
Lokmanya Sewa Sangh Parle
Mary Robinson Foundation
Medical Women's Association of Nigeria
Millennium Network for Community Development Initiative
Mor Çatı Kadın Sığınağı Vakfı
Nagorik Uddyog
Namaa Association of Social Development
Navjivan Foundation
Neighbourhood Community Network

New York Encounter
Niger Delta Budget Monitoring Group
Nigerian Council
NoBox Transitions Foundation
Öğretmen Akademisi Vakfi
Organization Earth
Orji Uzor Kalu Foundation
Pakistan Council for Social Welfare and Human Rights
Pan African Institute for Entrepreneurship and Community Development
Partnership for Change
PathFinders
Peace Foundation Pakistan
Pirate Parties International Headquarters
Positive Planet
Professional Women’s Network Madrid
Project 1948 Foundation
Public Organization “Public Advocacy”
Qatar Foundation for Social Work
Rebirth Charity Society
Red Elephant Foundation
Roads of Success
Rwenzori Center for Research and Advocacy
Sadakatasi Dernegi
SAE International
Samaj Kalyanka Lagi Yuwa Nepal
Saudi Green Building Forum
Save Our Needy Organization
Saviour USA – One World Charity
Sense International, India
Settlement Services International
Slum Child Foundation
Small and Medium-Scale Entrepreneurship Fundamentals Foundation
Sociedad Cubana para la Promoción de las Fuentes Renovables de Energía y el Respeto Ambiental (Cubasolar)
Société civile africaine sur la société de l’information, réseau pour les TIC et le développement
Society for Environment and Development

Society for Roots for Equity
Society for the Widows and Orphans
Somali Youth Development Foundation
Stichting Samenwerkingsverband IKV – Pax Christi
Stichting Simavi
Sulabh Sanitation Mission Foundation
Sunfull Movement
The Brooke
Trust in Development
Voice of the Youth
WePower – Women’s Electoral Power for the Advancement of Women’s Leadership in Israel
Win the War! Against Violence
Women and Child Watch Initiatives
Women and Media Collective
Women Striving for Brighter Tomorrow
Women’s Rights Center
Women’s Voices Now
World Academy of Art and Science
World Martial Arts Union
Youth for a Better World
Youth Foundation for Development, Education and Leadership
Youth Social Service Organization, Pulpally
Zéro pauvre Afrique

b) De noter que le Comité a décidé de prendre acte du changement de nom des quatre organisations non gouvernementales suivantes :

Catholic Family and Human Rights Institute (statut consultatif spécial, 2014) en C-Fam

Fondation Suisse Maroc pour le développement durable (statut consultatif spécial, 2010) en Fondation VIMANIS

Stichting West European Confederation of Maritime Technology Societies (statut consultatif spécial, 2016) en Stichting Confederation of European Maritime Technology Societies

Worldwide Palliative Care Alliance (statut consultatif spécial, 2012) en Worldwide Hospice Palliative Care Alliance

c) De noter que le Comité a pris acte des rapports quadriennaux des 196 organisations non gouvernementales ci-après :¹

AARP (2011-2014)

Aboriginal Legal Service of Western Australia (2011-2014)

ActionAid (2011-2014)

Advocates for Human Rights

Africa culture internationale

African Women's Development and Communication Network

Aland Islands Peace Institute

Alulbayt Foundation

American Civil Liberties Union

Arab Commission for Human Rights

Arab Lawyers Union (2011-2014)

Art of Living Foundation

Asian-Pacific Resource and Research Centre for Women

Asociación para el Desarrollo "Foro Rural Mundial"

Association graines de paix

BAOBAB for Women's Human Rights (2011-2014)

Belgrade Centre for Human Rights (2011-2014)

Bharat Sevashram Sangha

Bread of Life Development Foundation

Catholic Medical Mission Board

Centre for Democracy and Development (2011-2014)

Centre for Human Rights

Cesvi Fondazione

China Foundation for Poverty Alleviation (2011-2014)

Climate Institute

Commission nationale des femmes travailleuses de Guinée (2011-2014)

Community and Family Services International

Conseil international du sport militaire (2011-2014)

Coordination française du lobby européen des femmes

Corporación Excelencia en la Justicia

Corporation of Opportunity and Jointly Action

Daya Pertiwi Foundation

Development Innovations and Networks (2011-2014)

Development Promotion Group

¹ Les rapports concernent la période 2012-2015, sauf indication contraire entre parenthèses.

Dignity – Danish Institute against Torture
Dutch Council for Refugees
Earth Day Network
East and Horn of Africa Human Rights Defenders Project
Enviroic Foundation International
European Centre for Law and Justice (2011-2014)
European Women’s Lobby (2011-2014)
Federation of Women Groups
Femmes Afrique solidarité
Fondation connaissance et liberté
Fondazione Giovanni e Francesca Falcone
Fonds pour le développement énergétique durable
Foundation for Human Rights and Freedoms and Humanitarian Relief
Frathekk Foundation Common Initiative Group
Front Line : International Foundation for the Protection of Human Rights Defenders
Fundación Instituto Psicopedagógico Uruguayo
God’s Harvest Foundation
Human Rights First (2007-2010)
Human Rights First (2011-2014)
Human Rights Now
Humane Society of the United States
Hunter College Center for Community and Urban Health
ICT for Peace Foundation
ICW Global : Comunidad Internacional de Mujeres Viviendo con VIH-SIDA
Initiative for Environment, Health and Social Development
Institute for Agriculture and Trade Policy
Institute for Multicultural Communications Cooperation and Development
Instituto Qualivida (2011-2014)
International Association for Media and Communication Research
International Bar Association (2011-2014)
International Centre for Missing and Exploited Children
International Council of Scientific Unions (2011-2014)
International Federation of Anti-Leprosy Associations
International Federation of Hard of Hearing People
International Fellowship of Reconciliation (2011-2014)
International Humanist and Ethical Union
International Legal Foundation

International Planned Parenthood Federation, East and Southeast Asia and Oceania Region (2011-2014)

International Trade Union Confederation (2011-2014)

Islamic Relief USA

Islands First

IT for Change

JASMAR Human Security Organization (2011-2014)

Korean Assembly for Reunion of Ten Million Separated Families

Lebanese Welfare Association for the Handicapped

Local Action Organization

Medical Women's International Association (2011-2014)

Mother Child Education Foundation

Mountain Women Development Organization

Mukono Multi-Purpose Youth Organization

National Association for the Advancement of Colored People (2011-2014)

National Centre for Sustainable Development

National Space Society

Nature Conservancy

NGO Coordination Committee for Iraq

Nigeria Model United Nations Society

Noble Institution for Environmental Peace

Non-Aligned Students and Youth Organization (2011-2014)

Non-Governmental Organizations Coordinating Committee

Norwegian Forum for Environment and Development (2011-2014)

Oidhaco, Bureau international des droits humains – action Colombie

Organisation mondiale des experts-conseils arbitres

Painted Children UK

Palestinian Centre for Human Rights

Pax Christi International (2011-2014)

Peacemaker Corps Foundation

Plan Suomi Säätiö (2011-2014)

Planned Parenthood Federation of America (2011-2014)

Press Council

Public Fund “Medialife”

Public Health Institute

Reality of Aid Network

Red de Educación Popular entre Mujeres

Rehab Group
Resources for the Future (2011-2014)
Restless Development
Restoration and Healing
Sakyadhita
Samuhik Abhiyan (2011-2014)
Sant Nirankari Mandal – Delhi
Self-Help Development Facilitators (2011-2014)
Service for Peace
Singapore Institute of International Affairs
Sister to Sister International
Smile of the Child
Somali Women Civil War Survivors
Stiftung Brot fuer Alle
Stree Atyachar Virodhi Parishad
Struggle for Change (2011-2014)
SustainUS
Sveriges Kvinnolobby
Swisscontact, Schweizerische Stiftung für technische Entwicklungszusammenarbeit
Tabitha Cumi Foundation
Talented Girl Students Trust
Tandem Project (2011-2014)
The Fishermen
Thin and High
Tlachinollan : Grupo de Apoyo a los Pueblos Indios de la Montaña
Tour opération et initiatives
Training for Women Network
Turkish Philanthropy Funds (2011-2014)
UMUT Foundation
Union Arabischer Mediziner in Europa
Union internationale des huissiers de justice et officiers judiciaire
United Nations Association of China
Universal Networking Digital Language Foundation
Unnayan Onneshan
UN-Women – Nationell Kommitté Sverige (2011-2014)
UPR Info

US Women Connect
USA Mali Charitable Association of NYC
VDE Prüf- und Zertifizierungsinstitut
Vie montante international
Vienna Economic Forum
Virginia Gildersleeve International Fund
VIVAT International
Voice of Change International
Voices of African Mothers
Vojenský a špitální Řád svatého Lazara Jeruzalémského – Bohemia
Volontari nel Mondo
Voluntary Service Overseas
Wahine Maori Queensland
Women and Children First UK
Women Deliver
Women Organizing for Change in Agriculture and Natural Resource Management
Women Trafficking and Child Labour Eradication Foundation (2011-2014)
Women's Consortium of Nigeria
Women's Global Network for Reproductive Rights
Women's International League for Peace and Freedom
Won-Buddhism Women's Association
WOOMB International
Word of Life Christian Fellowship
World Alliance for Breastfeeding Action
World Alliance of Young Men's Christian Associations (2011-2014)
World Association of Children's Friends (2011-2014)
World Association of Girl Guides and Girl Scouts
World Barua Organization
World Family Organization
World Federation of Therapeutic Communities (2011-2014)
World Federation of United Nations Associations (2011-2014)
World Human Dimension
World Hunger Education Service
World Igbo Congress
World Organization of Former Students of Catholic Education
World Organization of Governance and Competitiveness
World Safety Organization (2011-2014)

World Space Week Association
World Veterans Federation
World Welfare Association
World Wide Fund for Nature International
World Youth Alliance
World Youth Foundation
Worldwide Palliative Care Alliance
WorldWIDE Network Nigeria : Women in Development and Environment
Yachay Wasi
Yakutia – Our Opinion
Young Men’s Hebrew Association of the City of New York
Young Professionals Forum
Youth for Unity and Voluntary Action
Yugoslav Youth Association Against AIDS : Youth of JAZAS
Zayed International Prize for the Environment
ZOA Vluchtelingenzorg

d) De clore, sans préjudice de nouvelles demandes, l’examen des demandes d’admission au statut consultatif présentées par les 30 organisations ci-après, qui n’ont pas répondu aux questions posées par les membres du Comité malgré trois rappels effectués au cours de deux sessions consécutives :

Action against Hunger USA
Acton Institute for the Study of Religion and Liberty
Africa Youth Growth Foundation
African Women Chartered Accountants Forum
Association d’assistance aux grands handicapés à domicile
Association for Human Rights and Solidarity with Oppressed People (MAZLUMDER)
Caribbean Natural Resources Institute
Center for Assistance to Justice and Animation for Development
Council for a Parliament of World Religions
Droits de l’Homme sans Frontières
Egyptian Centre for Human Rights
Elige : Red de Jóvenes por los Derechos Sexuales y Reproductivos
Emmanuel Development Association
Equipo Latinoamericano de Justicia y Género
Family Life Association of Swaziland
Femmes unies pour un avenir meilleur
Global Initiative for Positive Change

Ilankai Tamil Sangam
 Muslim Aid
 National Development Youth Club, Jaran Wali Gali Poonch
 Pan African Climate Justice Alliance
 Population Matters
 Reviving Hope Uganda
 Rights and Resources Institute
 Standards Charter
 Strong Hearted Native Women's Coalition
 Treatment and Rehabilitation Center for Victims of Torture
 Women's Rights and Health Project
 World Information Technology and Services Alliance
 Youth in Action Balochistan

e) De noter que le Comité a pris acte du retrait des demandes de deux organisations non gouvernementales;

European Muslims League
 Helsinki Citizens' Assembly Vanadzor Office

Projet de décision II
Retrait du statut consultatif de l'organisation non gouvernementale
International Chamber of Commerce

Le Conseil économique et social décide de rayer de la liste des organisations dotées du statut consultatif auprès du Conseil l'organisation non gouvernementale International Chamber of Commerce à la demande de l'organisation, celle-ci ayant été invitée à participer à l'Assemblée générale en qualité d'observateur en application de sa résolution 71/156 du 13 décembre 2016.

Projet de décision III
Suspension du statut consultatif des organisations non gouvernementales
dont les rapports quadriennaux sont en souffrance, en application
de la résolution 2008/4 du Conseil

Ayant confirmé, à la reprise de sa session en mai 2017, que le Secrétariat avait rappelé aux organisations non gouvernementales qui n'avaient pas présenté leurs rapports quadriennaux en souffrance qu'elles étaient tenues de le faire, qu'il leur avait expliqué les conséquences du non-respect de cette obligation après le 1^{er} mai 2017 et qu'il avait fait suivre les derniers rappels aux missions permanentes des États Membres dans lesquels ces organisations avaient leur siège, le Comité chargé des organisations non gouvernementales recommande au Conseil économique et social d'adopter le projet de décision suivant :

Le Conseil économique et social décide, en application des dispositions de sa résolution 2008/4 du 21 juillet 2008, de suspendre immédiatement, pour une durée d'une année, le statut consultatif des 128 organisations non gouvernementales ci-après, et prie le Secrétaire général d'en aviser les intéressées.

A K Munshi Yojana
 À la Vista! Communication Sociale

Academy of Breastfeeding Medicine
Afghan Poverty Relief
African Peace Network
AIDS Information Switzerland
Ajegunle Community Project
All India Christian Council
Alzheimer's Disease International – International Federation of Alzheimer's Disease and Related Disorders Societies
American Life League
Antonio Restrepo Barco Foundation
Arab Network for Environment and Development
Arcidonna Onlus
Artfully AWARE
Asia Indigenous Peoples Pact
Asian Women in Cooperative Development Forum
Asociación Civil Observatorio Social
Association d'équipements collectifs La Castellane
Association haïtienne d'aide aux enfants nécessiteux et au relèvement des communes de l'Artibonite
Association jeunesse action développement
Association of African Entrepreneurs
Association togolaise pour les Nations Unies
Association tunisienne de la communication et des sciences spatiales
Autism Speaks
Batani International Development Fund for Indigenous Peoples of the North, Siberia and the Far East of the Russian Federation
Black Sea Civil Society Solidarity Association
Bridges of Hope Project
CARAM Asia Berhad
Catholic Institute for International Relations
Centre d'information et de conseil des nouvelles spiritualités
Centre for Development Communication
Centre for European Constitutional Law : Themistocles and Dimitris Tsatsos Foundation
Centro de Estudios Europeos
Centro Ecuatoriano de Derecho Ambiental
Child Welfare League of America
Children of Peru Foundation

China NGO Network for International Exchanges
Chinese Society for Sustainable Development
Colectiva Mujer y Salud
Comité pour les relations internationales de jeunesse de la communauté française de Belgique
Comunicación Cultural
Concordis International Trust
Confédération européenne des cadres
Council on Health Research for Development
Diabetic Association of Sri Lanka
Doctors Worldwide
Droit à l'énergie SOS futur
EarthRights International
Education for Employment Foundation
European Intermodal Association
Family Health International
Federation of Jain Associations in North America
Finnish Youth Cooperation
Fondation marocaine de l'éducation pour l'emploi
Fondation Mohammed V pour la solidarité
Fondation Yves Rocher
Foundation for a Culture of Peace
Friends Society in Social Service
Fund for Women in Asia
Fundación para la Libertad "Askatasun Bidean"
Fundación Proacceso ECO
Global [2000 \(2010\)](#) International
Global Action Plan International
Global Deaf Connection
Global Workers Justice Alliance
Grassroots Leadership
Grupo Ecológico Sierra Gorda
Guyana Responsible Parenthood Association
Help Handicapped International
Hindu Council of New Zealand
Interchurch Medical Assistance
International Academy of Ecology and Life Protection Sciences

International Association “Znanie”
International Association for the Protection of Intellectual Property
International Diabetes Federation
International Federation of Multimedia Associations
International Federation of Resistance Movements
International Federation of Translators
International Paralympic Committee
International Partners in Mission
International Planned Parenthood Federation (South Asia region)
International Prisoners Aid Association
International School Psychology Association
International Senior Lawyers Project
Japan Water Forum
Law Council of Australia
Legal Advisory Office for Popular Organizations
Legal Aid Forum for Human Rights
Links Incorporated
Mali Rising Foundation
Murder Victims’ Families for Human Rights
National Coalition to Abolish the Death Penalty
National Council of Women of Thailand
National Engineers Week Foundation
National Forum “Alternatives, Practice, Initiatives”
Nigerian Army Officers’ Wives Association
One World Trust
Ordre des avocats de Paris
Organisation de Bender Djedid Pour le développement socio-économique
Organisation pour la rénovation environnante du sud d’Haïti
Peter Hesse Foundation : Solidarity in Partnership for One World
PFI Foundation
Programme on Women’s Economic, Social and Cultural Rights
Promocom
Regional Public Foundation Assistance for the Elderly “Dobroe Delo”
Réseau malien des journalistes pour la lutte contre la corruption et la pauvreté
Roma Centre for Social Intervention and Studies
Rural Africa Water Development Initiative
Rural Litigation and Entitlement Kendra

Scottish Association for Mental Health
 Sexuality Information and Education Council of the United States
 Shrimati Pushpa Wati Loomba Memorial Foundation
 South Asia Partnership International
 Stichting Foundation Management EEAC
 Stichting Universal Education Foundation
 Sudan Council of Voluntary Agencies
 Turkish Foundation for Combating Soil Erosion, for Reforestation
 and the Protection of Natural Habitats
 Uganda Management Assistance Programme
 US Green Building Council
 Vikash
 War Veterans Committee
 Winrock International Institute for Agricultural Development
 Women in Media and Entertainment
 Women's Association for a Better Aging Society
 Woods Hole Research Center
 World Alliance for Youth Empowerment
 World Association of the Major Metropolises
 World Energy Council

Projet de décision IV

Réadmission au statut consultatif des organisations non gouvernementales qui ont présenté leurs rapports quadriennaux en souffrance, en application de la résolution 2008/4 du Conseil

Le Conseil économique et social décide, conformément à sa résolution 2008/4 du 21 juillet 2008, et rappelant sa décision 2016/236 du 25 juillet 2016, de réadmettre au statut consultatif les 30 organisations non gouvernementales ci-après, qui ont présenté leurs rapports quadriennaux en souffrance :

Aboriginal Legal Service of Western Australia
 ActionAid
 Arab Lawyers Union
 BAOBAB for Women's Human Rights
 Belgrade Centre for Human Rights
 Centre for Democracy and Development
 China Foundation for Poverty Alleviation
 Commission nationale des femmes travailleuses de Guinée
 Conseil international du sport militaire Development Innovations and Networks
 European Women's Lobby
 Instituto Qualivida

International Council of Scientific Unions
International Planned Parenthood Federation, East and Southeast Asia and Oceania
Region (IPPF ESEAOR)
International Trade Union Confederation
JASMAR Human Security Organization
National Association for the Advancement of Colored People
Non-Aligned Students and Youth Organization
Norwegian Forum for Environment and Development
Plan Suomi Säätiö
Resources for the Future
Samuhik Abhiyan
Self-Help Development Facilitators
Struggle for Change
Turkish Philanthropy Funds
UN Women – Nationell Kommitté Sverige
Women Trafficking and Child Labour Eradication Foundation
World Association of Children's Friends
World Federation of Therapeutic Communities
World Federation of United Nations Associations

Projet de décision V

**Retrait du statut consultatif d'organisations non gouvernementales
en application de la résolution 2008/4 du Conseil**

Ayant confirmé, à la reprise de sa session en mai 2017, que le Secrétariat avait rappelé aux organisations non gouvernementales qui n'avaient toujours pas présenté leurs rapports quadriennaux en souffrance et dont le statut avait été suspendu par le Conseil économique et social en application de sa décision 2016/236 du 25 juillet 2016 qu'elles étaient tenues d'établir des rapports, qu'il les avait averties des conséquences du non-respect de cette obligation après le 1^{er} mai 2017 et qu'il avait fait suivre les derniers rappels aux missions permanentes des États Membres dans lesquels ces organisations avaient leur siège, le Comité chargé des organisations non gouvernementales recommande au Conseil d'adopter le projet de décision suivant :

Le Conseil économique et social décide, conformément à sa résolution 2008/4 du 21 juillet 2008, et rappelant sa décision 2016/236 du 25 juillet 2016, de rayer immédiatement de la liste des organisations dotées du statut consultatif les 128 organisations non gouvernementales ci-après et prie le Secrétaire général d'en aviser les intéressées.

African American Institute
Amicale Marocaine des Handicapés
Arab Council for Childhood and Development
Arias Foundation for Peace and Human Progress
Asian Women's Human Rights Council

Asociación Mensajeros de la Paz
Asociatia Pro Democratia
Associação Nacional das Empresarias
Association d'aide aux enfants cancéreux
Association des jeunes pour le développement Pasteef
Association des volontaires pour l'assistance au développement en Guinée
Association for Democratic Initiatives
Association internationale des régions francophones
Association pour le développement durable
Associazione Nazionale Volontarie Telefono Rosa
Azerbaijan Turkey Business Association
Azrbaycan Grinin Avro-Atlantika Tkilat
Bangladesh Women Chamber of Commerce and Industry
Batool Welfare Trust
Centre on Housing Rights and Evictions
Citizens' Rights Protection Society
Clean Energy Promoting Citizen's Forum
Community-Based Rehabilitation Network (South Asia)
Confédération fiscale européenne
Consortio Boliviano de Juventudes – Casa de la Juventud
Coordinadora Española para el Lobby Europeo de Mujeres
December 18 vzw
Demokratyczna Unia Kobiet
Djenne Initiative
Duke of Edinburgh's Award International Foundation
Ecocosm Dynamics
End Human Trafficking Now
Environment Support Group
European Environmental Citizens Organisation for Standardisation
Family Welfare Foundation of India
Feminist Press
Focus on the Family
Focus on the Family (Canada) Association
Foundation for the Future
Foundation for the Rights of the Family (PRODEFA)
Fundación Instituto de Cultura del Sur
General Federation of Jordanian Women

Global 2000
Global Aid Network
Global Fund for Women
Gong
Gulf Automobile Federation
Healthy Solutions
Indian Association of Parliamentarians on Population and Development
Indian Muslim Council – USA
Indian National Trust for Art and Cultural Heritage
Indigenous and Peasant Coordinator of Communal Agroforestry (CICAFOC)
Initiative du millénaire des femmes africaines contre la pauvreté et pour les droits humains
Inner Trip Reiyukai International
Institute for Cognitive Science Studies
Interact Worldwide
Intermon
International Abolitionist Federation
International Bureau for Children's Rights
International Cartographic Association
International Centre for Human Rights and Democratic Development
International Commission on Distance Education
International Council on Human Rights Policy
International Federation of Industrial Energy Consumers
International Hotel and Restaurant Association
International Longevity Center
International Reading Association
International Trustee Fund of the Tsyolkovsky Moscow State Aviation Technological University
Istanbul Research Centre on Women
Jamaican Association on Mental Retardation
Jordanian Hashemite Fund for Human Development
Karat Coalition
Katimavik
Kenya Community Development Group
Korean Sharing Movement
Latin American Committee for the Defence of Women's Rights
Leaders Organization

Legal Service Coalition
Life for Africa
Link-Up (Queensland) Aboriginal Corporation
Local Initiatives Program
Mbutu Agriculture Society
Mediterranean Women's Studies Centre
Mémorial de la Shoah
Mental Health Initiative for Africans in Crisis
Mumbai Educational Trust
National Association for Work Bless
National Bar Association
National Rural Development Society
National Wildlife Federation
National Women's Studies and Information Center "Partnership for Development"
Network Women in Development Europe
Niall Mellon Township Trust
Not for Sale Campaign
Pan African Civil Society Network
Patim
Plan Life
Project Green Nigeria
PROSALIS : Projecto de Saúde em Lisboa
Red ACTIVAS
Réseau des organisations du secteur éducatif du Niger
Roma Zaedno
Rufaida Health Foundation
Sahara for Life Trust
Service d'appui aux initiatives locales de développement
SHATIL : New Israel Fund's Empowerment and Training Center for Social Change Organizations
Singamma Sreenivasan Foundation
Social Initiatives Support Fund
SOUL Development of Women and Children
STEER Foundation
Sudan National Committee on Harmful Traditional Practices
Sudanese Organization for Education Development
Tamil Christian Broadcasting Network

Thakur Hari Prasad Institute of Research and Rehabilitation for the Mentally Handicapped

Think Youth Independent Association

Trickle Up Program

Türk Kalp Vakfi

Union of Social Child Care

Union of the Electricity Industry

United States Burn Support Organization

Vali-Asr Rehabilitation Foundation for Disabled Children and Adults

Western Cape Therapeutic Community Centre

Women's Alliance for a Democratic Iraq

World Federation of Democratic Youth

World Job and Food Bank

World Savings Banks Institute

Worldwide Network : Women in Development and Environment

Zoroastrian Women's Organization

Projet de décision VI

Calendrier et ordre du jour provisoire de la session de 2018 du Comité chargé des organisations non gouvernementales

Le Conseil économique et social :

a) Décide que la session ordinaire de 2018 du Comité chargé des organisations non gouvernementales se tiendra du 29 janvier au 7 février et le 23 février 2018, et que la reprise de la session aura lieu du 21 au 31 mai et le 11 juin 2018;

b) Approuve l'ordre du jour provisoire de la session de 2018 du Comité tel qu'il figure ci-après.

1. Élection du Bureau.

2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.

3. Demandes d'admission au statut consultatif et demandes de reclassement reçues d'organisations non gouvernementales :

a) Demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement dont le Comité a décidé de reporter l'examen lors de sessions antérieures;

b) Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif et de reclassement;

c) Demandes émanant d'organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social qui ont fusionné avec d'autres organisations non gouvernementales non dotées de ce statut.

4. Rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social :

- a) Rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil dont l'examen a été reporté;
 - b) Examen des rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil.
5. Renforcement du Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat.
 6. Examen des méthodes de travail du Comité : application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social s'agissant, notamment, du processus d'accréditation des représentants des organisations non gouvernementales, et de la décision 1995/304 du Conseil :
 - a) Processus d'accréditation des représentants des organisations non gouvernementales;
 - b) Examen des questions inscrites à l'ordre du jour du groupe de travail informel;
 - c) Questions connexes diverses.
 7. Examen des rapports spéciaux.
 8. Fonds général de contributions volontaires à l'appui des activités du Réseau régional informel ONU-ONG.
 9. Ordre du jour provisoire et documentation de la session de 2019 du Comité.
 10. Adoption du rapport du Comité.

Projet de décision VII

Rapport du Comité chargé des organisations non gouvernementales sur les travaux de la reprise de sa session de 2017

Le Conseil économique et social prend note du rapport du Comité chargé des organisations non gouvernementales sur les travaux de la reprise de sa session de 2017.

II. Demandes d'admission au statut consultatif et de reclassement et demandes de fusion d'organisations non gouvernementales

2. Le Comité a étudié le point 3) a) de son ordre du jour, intitulé « Demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement dont le Comité a décidé de reporter l'examen lors de sessions antérieures » et le point 3) b), intitulé « Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif et de reclassement », de sa 18^e à sa 29^e séance, du 22 au 31 mai 2017. Il était saisi des documents suivants :

a) Listes des documents contenant les demandes d'admission au statut consultatif reçues d'organisations non gouvernementales dont le Comité a reporté l'examen aux sessions qu'il a tenues entre 2008 et 2017 ([E/C.2/2017/CRP.7](#)) et demandes de reclassement dont le Comité a décidé de reporter l'examen lors des sessions qu'il a tenues entre 2015 et 2017 ([E/C.2/2017/CRP.8](#));

b) Mémoires du Secrétaire général relatif à une nouvelle demande d'admission au statut consultatif reçues d'organisations non gouvernementales (E/C.2/2017/R.2/Add.29-45);

c) Mémoire du Secrétaire général relatif à une nouvelle demande de reclassement devant être examinée par le Comité (E/C.2/2017/R.3/Add.1);

d) Mémoire du Secrétaire général relatif à une demande de fusion d'une organisation non gouvernementale (E/C.2/2017/CRP.9).

A. Demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement dont le Comité a décidé de reporter l'examen lors de sessions antérieures

3. Le Comité a examiné le point 3 a) de l'ordre du jour, intitulé « Demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement dont le Comité a décidé de reporter l'examen lors de sessions antérieures », de sa 20^e à sa 25^e séance et de sa 27^e à sa 29^e séance, du 23 au 26 mai et les 30 et 31 mai. Il a examiné 221 demandes d'admission au statut consultatif dont il avait reporté l'examen lors de sessions antérieures.

Demandes ayant fait l'objet d'une recommandation favorable

4. Le Comité a recommandé au Conseil d'accorder le statut consultatif à 67 organisations non gouvernementales [voir chap. I, projet de décision I, al. a)] :

Statut consultatif spécial

Action pour la promotion du développement

Aid Organization

Albert Kunstadter Family Foundation

Al-Hasaniya Moroccan Women's Project

Alliance des avocats pour les droits de l'homme

Alliance internationale pour la défense des droits et des libertés

Alliance pour la solidarité et le partage en Afrique-Jeunesse pour intégration culturelle et sociale

Asociación Pro-Bienestar de la Familia Colombiana "Profamilia"

Association de la continuité des générations

Association M'zab prévention routière et développement

Association marocaine de planification familiale

Canadian Council for Refugees

Center for Media and Peace Initiative

Comisión Unidos vs Trata

Comité des observateurs des droits de l'homme

Community Empowerment and Development Initiative, Warri

Conglomeration of Bengal's Hotel Owners

Creators Union of Arab

Deutsche Welthungerhilfe
Drishti Foundation Trust
Education, Communication and Development Trust
Family Planning Association of Bangladesh
Fondation Alkarama
Fundación Acción Pro Derechos Humanos
GenderCC – Women for Climate Justice
Gestos Soropositividade Comunicação e Gênero
Heal the Land Initiative in Nigeria
Heavenly Shower of Peace Church of God
INA (Māori, Indigenous and South Pacific) HIV/AIDS Foundation
Initiative for Youth Awareness on Climate Change
Initiative pour le développement de l’Afrique
Institut international de recherches pour la paix à Genève
International Association for Religious Freedom, Coordinating Council for South Asia
International Centre for Development Initiatives
International Centre for Leadership Development Nigeria
International Centre for Women Empowerment and Child Development
International Human Rights Council
International Mayor Communication Centre
International Right of Way Association
J P Foundation
James Madison University
Medical Women’s Association of Nigeria
Millennium Network for Community Development Initiative
Navjivan Foundation
Neighbourhood Community Network
Niger Delta Budget Monitoring Group
Nigerian Council
Orji Uzor Kalu Foundation
Pan African Institute for Entrepreneurship and Community Development
Partnership for Change
Pirate Parties International Headquarters
Red Elephant Foundation
Roads of Success
Rwenzori Center for Research and Advocacy

SAE International
Saviour USA – One World Charity
Settlement Services International
Slum Child Foundation
Society for Environment and Development
Society for the Widows and Orphans
Somali Youth Development Foundation
Stichting Samenwerkingsverband IKV – Pax Christi
Trust in Development
Women and Child Watch Initiatives
Women’s Voices Now
World Academy of Art and Science
Youth for a Better World

Demandes dont l’examen a été reporté

5. Le Comité a décidé de reporter l’examen des demandes d’admission des 122 organisations non gouvernementales ci-après jusqu’à réception des réponses aux questions qu’il leur a posées à la reprise de sa session de 2017 :

“SEG” Civil Society Support Center
AIM Education and Research Society
Akhil Bharatiya Human Rights Organisation
Aleradah and Altageer National Society
Al-Marsad, Arab Centre for Human Rights in the Golan Heights
Ambedkar Center for Justice and Peace
American Human Rights Council
AMPHTS
Andrey Rylkov Foundation for Health and Social Justice
Anti-Corruption Foundation
Arab Council for Supporting Fair Trials
Arab-European Center of Human Rights and International Law
Asia Center for Human Rights
Association Concerning Sexual Violence against Women
Association organisation populaire pour l’enseignement des droits humains
Association pour la défense des droits de l’homme et des revendications démocratiques/culturelles du peuple Azerbaïdjanais-Iran – « ARC »
Assyrian Aid Society of America
Bahrain Center for Human Rights
Bureau international pour le respect des droits de l’homme au Sahara Occidental

Cameroon League for Development
Center for Constitutional Rights
Center for Democracy and Technology
Center of Political Analysis and Information Security
Centre Zagros pour les droits de l'homme
Christian Solidarity International
Citizens' Alliance for North Korean Human Rights
Congrès national des Arméniens occidentaux
Coordination Wai (Éveil) relative à l'unité nationale et la lutte contre l'esclavage
Coptic Solidarity
Dalit Welfare Organization
Danjuma Atta Eye Foundation
Dansk Flygtningehjælp
Database Center for North Korean Human Rights
Diakonia
Diplomatic Mission Peace and Prosperity
Dream Touch for All
Eaglesworth Human Empowerment Foundation
Electronic Frontier Foundation
Embajada Mundial de Activistas por la Paz
Emperor Gaza International Foundation
Establishment of Sheikh Thani bin Abdullah Al Thani for Humanitarian Services
Euro-Mediterranean Human Rights Network
European Centre for Democracy and Human Rights
F W de Klerk Foundation Trust
Fair Trials International
Family Policy Institute
Federal Lezghin National and Cultural Autonomy
Formation Awareness and Community Empowerment Society Pakistan
Global Campaign for Education
Global Forum for Media Development
Global Network of Sex Work Projects
Global Peace Foundation
Gulf Centre for Human Rights
Gulshan-e-John
Hokok Coalición Internacional Contra la Impunidad
Imam Khomeini Relief Foundation

Inimõiguste Instituut
Insamlingsstiftelsen Kvinna till Kvinna
International Association of Genocide Scholars
International Child Rights Center
International Dalit Solidarity Network
International Gulf Organization
International Human Rights Organization
International Non-Olympic Committee
International Non-Olympic University
Interregional Non-governmental Organization “Committee against Torture”
Iran Human Rights Documentation Center
Islamic African Relief Agency
Jerusalem Institute of Justice
Jeunesse étudiante tamoule
Jubilee USA Network
Keeping Children Safe
Korea Human Rights Foundation
Legal Advice Centre
Malteser International
Mangfoldhuset
Mittetulundusühing Fenno-Ugria Asutus
Mkokoteni Aid Development Organization
Muslim Hands
National Centre for Promotion of Employment for Disabled People
National Democratic Institute for International Affairs
NDLH International – Network of International Diplomacy, International Law and Human Rights
New Woman Foundation
NK Watch
Orion Projects Private
Pak Special Persons Welfare Society
Pak Women
Pakistan International – Human Rights Organization
Parents and Friends of Ex-Gays and Gays
Peace Brigades International
Peace Islands Institute
Presbyterian Women in the Presbyterian Church (USA)

Red de Seguridad y Defensa de América Latina
 Reprieve
 Right Livelihood Award Foundation
 Sex og Samfund
 Sheikh Eid Bin Mohammad Al Thani Charitable Association
 Simons Foundation
 Social Services Trust
 Society without Violence Non-Governmental Organization
 Solidarity for Peace and Reunification of Korea
 Stichting Pro Papua
 Swadhikar
 Syrian American Medical Society Foundation
 United Sikhs
 Universal Rights Group
 US Committee for Human Rights in North Korea
 USA Refugees and Immigrants
 Vang Pao Peace Institute
 V-Day Karama
 Vietnamese Overseas Initiative for Conscience Empowerment
 Voice Society
 We Care for Humanity
 West Papua Interest Association
 White Ribbon Alliance for Safe Motherhood
 Women Living under Muslim Laws – International Solidarity Network
 Women’s Freedom Forum
 World Association for Sexual Health
 World Learning
 World without Genocide
 Yay Gender Harmony
 Youth RISE (Resource, Information, Support, Education)

Inimõiguste Instituut

6. À sa 24^e séance, le 25 mai 2017, le Comité a examiné la demande présentée par l’organisation non gouvernementale Inimõiguste Instituut. Le représentant de la Fédération de Russie s’est déclaré insatisfait de la réponse fournie par l’organisation à la question que le Comité avait posée le 7 février 2017 et lui a une nouvelle fois demandé si elle estimait possible de coopérer avec des personnes accusées de terrorisme.

7. Prenant la parole, l'observatrice de l'Estonie a affirmé que la société civile et les ONG étaient des partenaires essentiels pour les activités de l'ONU, tant en matière de prise de décisions politique qu'en ce qui concerne leur mise en œuvre. Il était donc urgent que le Comité mette en place un mécanisme plus accessible, transparent et adapté permettant aux ONG de s'engager. Appuyant résolument les activités d'Inimõiguste Instituut (en anglais, Estonian Institute of Human Rights), elle a souligné que cette organisation était connue comme la première et la plus ancienne organisation indépendante d'Estonie axée sur la protection des droits de l'homme dans le pays et dans le monde entier. Elle a, par conséquent, déploré le nouveau report de cette demande et prié instamment le Comité de recommander sans délai l'octroi du statut consultatif à l'organisation.

Mittetulundusühing Fenno-Ugria Asutus

8. Également à sa 24^e séance, le Comité a examiné la demande présentée par l'organisation non gouvernementale Mittetulundusühing Fenno-Ugria Asutus. Le représentant de la Fédération de Russie a demandé à l'organisation de fournir des données actualisées et détaillées concernant les projets qu'elle avait mis en œuvre en 2016 et 2017 sur le territoire de la Fédération de Russie habité par des Finno-ougriens et qui avaient été financés au moyen de subventions versées, entre autres pays, par l'Estonie.

9. L'observatrice de l'Estonie a dit que le Comité devrait se montrer à la hauteur de sa responsabilité, en se prononçant aussi rapidement et efficacement que possible sur les demandes et en fondant sa décision sur la conformité des activités de l'organisation aux critères définis dans la résolution 1996/31 du Conseil économique et social et sur l'adéquation de ses objectifs avec l'esprit, les principes et les valeurs de la Charte des Nations Unies. Elle a déploré le fait que ces principes directeurs n'étaient pas respectés et que l'examen des demandes était entravé par d'interminables mesures de procédure et des intérêts politiques. Elle a réaffirmé que Mittetulundusühing Fenno-Ugria Asutus accomplissait un travail remarquable en préservant les cultures et les langues finno-ougriennes et qu'il fallait de toute évidence recommander l'octroi du statut consultatif à cette organisation. Elle a cependant fait observer que la demande de l'organisation demeurait en souffrance depuis 2014, soit depuis huit sessions, et ce pour des raisons obscures. Elle a vivement engagé le Comité à recommander l'octroi du statut consultatif.

10. Le représentant de la Fédération de Russie a déclaré que, compte tenu de la présence de plus de 80 000 apatrides russophones en Estonie, sa délégation avait demandé à l'organisation de détailler la manière dont elle protégeait les droits de ces personnes, mais qu'elle n'avait toujours pas reçu de réponse. Il a ajouté que son pays s'était intéressé de très près aux activités de l'organisation, qui semblait se servir de la question des peuples autochtones pour inciter au repli identitaire. Sa délégation estimait donc que l'organisation ne méritait pas d'obtenir le statut consultatif auprès du Conseil.

11. La représentante des États-Unis d'Amérique a souligné qu'il serait regrettable de politiser les activités de l'organisation, qui faisait un travail remarquable et dont la demande était en souffrance depuis 2014. Elle a insisté sur le fait que l'organisation avait déjà répondu à cette question de la Fédération de Russie, en 2014, et a par conséquent demandé à la délégation de la retirer.

12. Le représentant de la Fédération de Russie a soutenu qu'il était nécessaire de poser la question, car l'organisation ne remplissait pas les critères d'obtention du statut consultatif auprès du Conseil. La représentante des États-Unis a dit craindre que le représentant de la Fédération de Russie ne confonde ces deux organisations avec une autre, puisque l'organisation dont le Comité était en train d'examiner la

demande œuvrait à la défense des droits, de la culture et de la langue des Finno-ougriens uniquement.

Iran Human Rights Documentation Center

13. À la 28^e séance, le 30 mai, après que le représentant de la République islamique d'Iran a posé une question sur la demande de l'organisation Iran Human Rights Documentation Center, la représentante des États-Unis a pris la parole pour rappeler au Comité que cette demande était en souffrance depuis janvier 2010, bloquée par plusieurs délégations depuis sept ans, soit 15 sessions consécutives, avec plus de 60 questions relatives à son financement et ses activités auxquelles l'organisation avait consciencieusement répondu. Elle a souligné qu'en dépit du fait qu'un grand nombre de ces questions étaient répétitives ou excessivement détaillées, l'organisation avait répondu à chacune d'entre elles. Par exemple, l'organisation avait dû justifier à plusieurs reprises son choix de se concentrer sur la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran, alors que la Troisième Commission avait adopté plusieurs résolutions à ce sujet. Elle a réaffirmé que le Comité chargé des organisations non gouvernementales devait déterminer si les ONG étaient en mesure d'apporter une contribution utile aux travaux du Conseil et que, selon ce critère, sa délégation soutenait fermement l'organisation, déclarant qu'elle méritait d'être accréditée auprès du Conseil. La représentante des États-Unis a déclaré que, le 17 janvier 2011, le Comité avait demandé à l'organisation d'expliquer comment elle pouvait garantir son indépendance tout en recevant des fonds de gouvernements. L'organisation avait répondu à cette question le 28 janvier 2011, mais le Comité l'avait de nouveau posée le 2 février 2011, le 27 mai 2011, le 7 février 2012, le 6 février 2013, le 2 février 2015 et le 5 juin 2015. Depuis la présentation de sa demande, cinq ans plus tôt, l'organisation avait dû répondre à la même question à plusieurs reprises. Le Comité soumettait très peu d'ONG à un examen aussi politiquement motivé, lequel semblait uniquement viser à retarder indéfiniment la demande de l'organisation. La représentante des États-Unis a donc exhorté la délégation de la République islamique d'Iran à étudier les réponses reçues jusqu'à présent et à retirer ses questions.

14. Le représentant de la République islamique d'Iran a répondu en affirmant que le cas de l'organisation Iran Human Rights Documentation Center démontrait la validité du Comité et de ses travaux. Il a dit que cette affaire était un exemple de manipulation et d'abus du statut d'ONG, avançant que cette ONG avait de toute évidence été créée par un gouvernement à l'encontre d'un autre et ne méritait en aucune manière d'être considérée comme une organisation non gouvernementale ou d'en obtenir le statut. Il a affirmé qu'il s'agissait d'un cas d'exploitation du statut d'ONG à des fins politiques, en vue de s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres pays, ce qui était absolument contraire à la Charte des Nations Unies et à la résolution 1996/31. En réaction à l'emploi du terme « bloquée » par la représentante des États-Unis d'Amérique, il a dit que sa délégation savait pertinemment pourquoi celle des États-Unis d'Amérique s'efforçait de bloquer les travaux du Comité en posant de nombreuses questions non pertinentes. Il a en outre déclaré que les États-Unis d'Amérique étaient bien mal placés pour prétendre se préoccuper des droits de l'homme et que les affaires intérieures d'autres pays ne les concernaient pas. Il a poursuivi en disant que le Comité savait faire la différence entre ce qui était politiquement motivé et ce qui ne l'était pas, que l'organisation en question était un exemple probant de la politisation des droits de l'homme et des ONG, et que sa délégation n'accepterait aucune ingérence de la part des États-Unis d'Amérique dans les affaires intérieures de la République islamique d'Iran. Il a réaffirmé que, selon sa délégation, la question des droits de l'homme n'intéressait pas particulièrement le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, ainsi que l'avait lui-même récemment exprimé, à plusieurs reprises, le Président des États-Unis

d'Amérique. Il a conclu en conseillant aux États-Unis d'Amérique de se concentrer sur leurs propres problèmes et priorités, car la nature de ceux-ci n'échappait à personne.

Demandes de reclassement

15. À sa 25^e séance, le 26 mai, le Comité a examiné trois demandes de reclassement dont l'examen avait été reporté, qui figurent dans le document de séance publié sous la cote [E/C.2/2017/CRP.8](#). Il a décidé de reporter à nouveau l'examen des demandes de reclassement des organisations ci-après, jusqu'à réception des réponses aux questions qu'il leur avait posées :

International Campaign to Ban Landmines

Universal Peace Federation

Widows for Peace through Democracy

Demandes dont l'examen a été clos, sans préjudice de nouvelles demandes

16. À sa 29^e séance, le 31 mai, le Comité a décidé de clore, sans préjudice de nouvelles demandes, l'examen des demandes de 30 organisations non gouvernementales qui n'avaient pas répondu aux questions qu'il leur avait posées, malgré trois rappels [voir chap. I, projet de décision I, al. e)].

B. Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif et de reclassement

17. Le Comité a examiné le point 3 b) de son ordre du jour, intitulé « Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif et de reclassement », de sa 18^e à sa 20^e séance, les 22 et 23 mai, et à sa 27^e séance, le 30 mai. Au total, il a examiné 164 demandes d'admission au statut consultatif.

Nouvelles demandes ayant fait l'objet d'une recommandation favorable

18. Le Comité a recommandé au Conseil économique et social d'accorder le statut consultatif aux 124 organisations ci-après, parmi les 164 qui avaient présenté de nouvelles demandes [voir chap. I, projet de décision I, al. a)] :

Statut consultatif spécial

ABC Tamil Oli

ACE

Adelphi Consult GmbH

Afectividad y Sexualidad

African Trade Center

All Win Network

AMFORHT

Asia Injury Prevention Foundation

Asian Marine Conservation Association

Asociación Cubana de Limitados Físico-Motores

Asociación Española de Directivos, AED-1996

Associação Brasileira dos Organizadores de Festivais de Folclore e Artes Populares
Associação de Jovens Engajamundo
Association Adala-justice
Association culturelle des Tamouls en France
Association d'entraide médicale Guinée
Association debout femmes autochtones du Congo
Association des relais communautaires d'Oshwé
Association for Protection of Maternity, Infancy and Family João e Maria
Association mauritanienne pour la promotion de la famille
Association mauritanienne pour la transparence et le développement
Association of Former International Civil Servants for Development
Association Thendral
Autonomous Non-Profit Organization Ethnocultural Association Elleyada
Bäuerliche Erzeugergemeinschaft Schwäbisch Hall
Biedrība "Mūsdienu Latvijas Teritoriju Apdzīvojošās Krievvalodīgās Pamattautas Asociācija"
Caucasian Jews World Congress
Center for Development Support Initiatives
Centre for Disaster Risk and Crisis Reduction
Centre for Human Rights and Climate Change Research
Centre for Policy Dialogue
Centre for the Sustainable Use of Natural and Social Resources (CSNR)
Centre for Youth and Literacy Development
Centre international de recherche – Action pour un développement durable
Centrul European Pentru Prevenirea Adictiilor
Chia-Funkuin Foundation
China Academy of Culture
China-Africa Business Council
Collectif haïtien des droits humains
Compassion in World Farming
Dag Hammarskjöld Foundation
Education Above All Foundation
Equis : Justicia para las Mujeres
European Business Club Association
European Federation of Psychologists Associations
European Union of the Deaf
Farmers Development Organization

Fédération bruxelloise des institutions pour toxicomanes
Foreningen for Human Narkotikapolitikk
Foundation for Environmental Stewardship
Foundation Sozopol
Fundação Abrinq pelos Direitos da Criança e do Adolescente
Fundación América Solidaria Internacional
Fundación Éforo
Geneva Centre for Human Rights Advancement and Global Dialogue
Geo-Environmental Resource Association (GERAS)
Global Organization of Parliamentarians against Corruption
Gusenghwe
Haiti Cholera Research Funding Foundation
HAMS Harm Reduction Network
Health in Action
Heavenly Culture, World Peace, Restoration of Light
Help Not Handcuffs
Hope for Education
Hope for Women
Horizon d'échange et de lutte contre la pauvreté
Human Dignity
Humanitarian Care Malaysia Berhad
Ihsan Foundation for West Africa
IMPACT Initiatives
Initiative for Equality
Institut für Klimaschutz, Energie und Mobilität – Recht, Ökonomie und Politik
Institute of Sustainable Development
International Disability Alliance
International Doctors for Healthier Drug Policies CIC
IOGT-NTO
Irene Menakaya School Onitsha
Korea Civil Society Forum on International Development Cooperation
Korea Disaster Relief
Korea Food for the Hungry International
Korea Spinal Cord Injury Association
Leadership for Environment and Development – Pakistan
Les œuvres sociales pour les actions de développement
Lokmanya Sewa Sangh Parle

Mary Robinson Foundation
Mor Çatı Kadın Sığınağı Vakfı
Nagorik Uddyog
Namaa Association of Social Development
New York Encounter
NoBox Transitions Foundation
Öğretmen Akademisi Vakfı
Organization Earth
Pakistan Council for Social Welfare and Human Rights
PathFinders
Peace Foundation Pakistan
Positive Planet
Professional Women's Network Madrid
Project 1948 Foundation
Public Organization "Public Advocacy"
Qatar Foundation for Social Work
Rebirth Charity Society
Sadakatasi Dernegi
Samaj Kalyanka Lagi Yuwa Nepal
Saudi Green Building Forum
Save Our Needy Organization
Sense International, India
Small and Medium-Scale Entrepreneurship Fundamentals Foundation
Sociedad Cubana para la Promoción de las Fuentes Renovables de Energía y el Respeto Ambiental (Cubasolar)
Société civile africaine sur la société de l'information, réseau pour les TIC et le développement
Society for Roots for Equity
Stichting Simavi
Sulabh Sanitation Mission Foundation
Sunfull Movement
The Brooke
Voice of the Youth
WePower – Women's Electoral Power for the Advancement of Women's Leadership in Israel (RA)
Win the War! Against Violence
Women and Media Collective
Women Striving for Brighter Tomorrow

Women's Rights Center
World Martial Arts Union
Youth Foundation for Development, Education and Leadership
Youth Social Service Organization, Pulpally
Zéro pauvre Afrique

Nouvelles demandes dont l'examen a été reporté

19. Le Comité a décidé de reporter l'examen des demandes d'admission des 40 organisations non gouvernementales ci-après jusqu'à réception des réponses aux questions qu'il leur a posées à la reprise de sa session de 2017 :

Alliance to Renew Co-operation among Humankind
American Jewish World Service
Arab Center for the Promotion of Human Rights
Armenian Women for Health and Healthy Environment
Asociación Red de Mujeres Afrolatinoamericanas, Afrocaribeñas y de la Diáspora
Centre universitaire de droit international humanitaire
Children's Hope India
Commonwealth Medical Trust
Congrès mondial Amazigh
Engineering Association for Development and Environment
Ertegha Keyfiat Zendegi Iranian Charitable Institute
Fondation Cordoue de Genève
GAHT-US Corporation
International Center for Supporting Rights and Freedoms
International Charitable Foundation "Alliance for Public Health"
International Media Support
International Organisation to Preserve Human Rights
International Women's Peace Group Corporation
Iraqi Al-Amal Association
Konrad-Adenauer-Stiftung
Migrant Forum in Asia
Norsk organisasjon for reform av marihuanalovgivningen
North Korea Intellectuals Solidarity
Ohaha Family Foundation
Okuolu International
Peace Research Institute Oslo
People's Right to Information and Development Implementing Society of Mizoram
Public Aid Organization

Research Society of International Law
 Saafah Foundation for Transparency and Integrity
 Salam for Democracy and Human Rights
 Scholé Futuro
 Soulforce
 Stitching Choice for Youth and Sexuality
 Tabriz Green Hearts Charity Society
 Turkiye Diyanet Vakfi
 Uganda Youth Development Link
 Union of Non-Governmental Associations “International Non-Governmental Organization – World Union of Cossack Atamans”
 Wockhardt Foundation
 WomenNC – NC Committee for CSW/CEDAW

Demandes de reclassement

20. À sa 20^e séance, le 23 mai, le Comité a examiné une nouvelle demande de reclassement présentée par l’International Federation of Consular Corps and Associations, qui figure dans le document publié sous la cote [E/C.2/2017/R.3/Add.1](#). Il a décidé de reporter l’examen de la demande jusqu’à réception des réponses aux questions posées par le Comité.

C. Demandes émanant d’organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social qui ont fusionné avec d’autres organisations non gouvernementales non dotées de ce statut

21. À sa 25^e séance, le 26 mai, le Comité a examiné une demande de fusion de Social Service Agency of the Protestant Church in Germany (dotée du statut consultatif spécial) avec Protestant Development Service (non dotée du statut consultatif) pour former la Protestant Agency for Diakonie and Development, dont il avait reporté l’examen lors de la session précédente. Il a décidé de reporter à nouveau l’examen de la demande de fusion, jusqu’à réception des réponses aux questions qu’il avait posées.

III. Rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil et questions connexes diverses

22. Le Comité a examiné le point 4 a), relatif aux rapports quadriennaux dont l’examen a été reporté, et le point 4 b), relatif aux rapports quadriennaux nouvellement présentés, y compris pour le rétablissement, la suspension et le retrait du statut conformément à la résolution 2008/4, à ses 25^e et 26^e séances, tenues le 26 mai 2017. Il était saisi des documents suivants :

a) Liste des documents contenant les rapports quadriennaux d’organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et

social dont le Comité a reporté l'examen lors de sessions antérieures (E/C.2/2017/CRP.10);

b) Notes du Secrétaire général contenant les rapports quadriennaux pour les périodes 2012-2015 et 2011-2014 (E/C.2/2017/2/Add.24 et E/C.2/2017/CRP.17-28);

c) Mémoires du Secrétaire général énumérant les organisations non gouvernementales dont le statut consultatif a été rétabli, suspendu ou retiré (E/C.2/2017/CRP.13-15);

d) Mémoire du Secrétaire général relatif aux demandes de changement de nom reçues d'organisations non gouvernementales (E/C.2/2017/CRP.12);

e) Mémoire du Secrétaire général relatif à la demande de changement de nom reçue d'une organisation non gouvernementale dont le Comité a reporté l'examen (E/C.2/2017/CRP.11);

f) Mémoire du Secrétaire général relatif à la demande d'une organisation non gouvernementale souhaitant être rayée de la liste des organisations dotées du statut consultatif (E/C.2/2017/CRP.29).

A. Rapports quadriennaux présentés par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil et dont l'examen a été reporté

23. À sa 26^e séance, le 26 mai, le Comité était saisi d'un mémoire du Secrétaire général contenant la liste des 96 rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif général ou spécial auprès du Conseil et portant sur les activités menées pendant la période 2002-2017, dont l'examen avait été reporté lors de sessions antérieures (voir E/C.2/2017/CRP.10). Le Comité a pris note du rapport des 22 organisations ci-après [voir chap. I, projet de décision I, al. e)].

AARP (2011-2014)

Advocates for Human Rights (2012-2015)

Centre for Human Rights (2012-2015)

East and Horn of Africa Human Rights Defenders Project (2012-2015)

European Centre for Law and Justice (2011-2014)

Foundation for Human Rights and Freedoms and Humanitarian Relief (2012-2015)

Front Line : International Foundation for the Protection of Human Rights Defenders (2012-2015)

Human Rights First (2007-2010)

Human Rights First (2011-2014)

Human Rights Now (2012-2015)

International Association for Media and Communication Research (2012-2015)

International Bar Association (2011-2014)

International Centre for Missing and Exploited Children (2012-2015)

International Fellowship of Reconciliation (2011-2014)

International Humanist and Ethical Union (2012-2015)

Medical Women's International Association (2011-2014)

Pax Christi International (2011-2014)

Planned Parenthood Federation of America (2011-2014)

Restless Development (2012-2015)

Tandem Project (2011-2014)

World Alliance of Young Men's Christian Associations (2011-2014)

World Safety Organization (2011-2014)

24. Le Comité a décidé de reporter à nouveau l'examen des 74 rapports quadriennaux présentés par les organisations non gouvernementales suivantes :

Amnesty International (2008-2011)

Amnesty International (2012-2015)

Armenian Assembly of America (2007-2010)

Armenian Assembly of America (2011-2014)

Asian Forum for Human Rights and Development (2012-2015)

Asociatia Pro Democratia (2007-2010)

Catholics for Choice (2010-2013)

Catolicas por el Derecho a Decidir (2009-2012)

Centrist Democratic International (1998-2001)

Centrist Democratic International (2002-2005)

Centrist Democratic International (2006-2009)

Centrist Democratic International (2010-2013)

Christian Conference of Asia (2012-2015)

CIVICUS : World Alliance for Citizen Participation (2012-2015)

Club of Madrid (2011-2014)

Conscience and Peace Tax International (2011-2014)

Cross-Cultural Solutions (2011-2014)

EarthRights International (2008-2011)

Egyptian Organization for Human Rights (2010-2013)

End Human Trafficking Now (2007-2010)

Federación Internacional de Fe y Alegría (2011-2014)

France libertés : Fondation Danielle Mitterrand (2007-2010)

France libertés : Fondation Danielle Mitterrand (2011-2014)

Freedom House (2007-2010)

Freedom House (2011-2014)

Global Environmental Action (2009-2012)

Heritage Foundation (2011-2014)

Human Rights House Foundation (2011-2014)

Human Rights Watch (2009-2012)
Institute of Inter-Balkan Relations (2010-2013)
International Association for Religious Freedom (2011-2014)
International Commission of Jurists (2009-2012)
International Council on Social Welfare (2012-2015)
International Federation for Human Rights Leagues (2012-2015)
International Federation of Journalists (2005-2008)
International Federation of Journalists (2009-2012)
International PEN (2006-2009)
International Press Institute (2001-2004)
International Press Institute (2005-2008)
International Press Institute (2009-2012)
International Service for Human Rights (2011-2014)
International Social Service (2011-2014)
International Union of Socialist Youth (2005-2008)
Iraqi Development Organization (2012-2015)
Lawyers without Borders (2012-2015)
Mahila Dakshata Samiti (2012-2015)
Minhaj-ul-Quran International (2011-2014)
Minority Rights Group (2012-2015)
National Council of Women of Thailand (2000-2003)
Nonviolent Peaceforce (2011-2014)
Organization for Industrial, Spiritual and Cultural Advancement – International (2011-2014)
Pathfinder International (2011-2014)
People's Solidarity for Participatory Democracy (2012-2015)
Physicians for Human Rights (2011-2014)
Redress Trust (2011-2014)
Reporters sans frontières international (2005-2008)
Reporters sans frontières international (2009-2012)
Robert F. Kennedy Center for Justice and Human Rights (2009-2012)
Royal Institution of Chartered Surveyors (2011-2014)
Simon Wiesenthal Center (2011-2014)
Simply Help (2009-2012)
Society for Industrial and Organizational Psychology (2011-2014)
Sulabh International (2011-2014)
Temple of Understanding (2011-2014)

Ukrainian World Congress (2003-2006)
 Ukrainian World Congress (2007-2010)
 Ukrainian World Congress (2011-2014)
 Unitarian Universalist Service Committee (2009-2012)
 Women for Women's Human Rights – New Ways (2009-2012)
 World Council of Arameans (Syriacs) (2007-2010)
 World Habitat Foundation (2012-2015)
 World Hunger Year (2012-2015)
 World Jewish Congress (2011-2014)
 World Organisation against Torture (2010-2013)

B. Examen des rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil

25. À sa 25^e séance, le 26 mai, le Comité a examiné le point 4 b) de son ordre du jour, intitulé « Examen des rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil ». Il était saisi de notes du Secrétaire général contenant 184 nouveaux rapports quadriennaux pour la période 2012-2015 ([E/C.2/2017/2/Add.24](#) et [E/C.2/2017/CRP.17-28](#)). Il a pris acte de 174 d'entre eux [voir chap. I, projet de décision I, al. c)] et décidé de reporter l'examen des rapports des 10 organisations suivantes :

American Psychological Association
 British Overseas NGOs for Development
 Commission of the Churches on International Affairs of the World Council of Churches
 Federación de Asociaciones de Defensa y Promoción de los Derechos Humanos
 Médecins sans frontières (international)
 United Methodist Church General Board of Global Ministries
 Universal Peace Federation
 US Human Rights Network
 World Council of Independent Christian Churches
 World Vision International

C. Questions connexes diverses

Demandes de changement de nom

26. À sa 27^e séance, le 30 mai, le Comité a examiné quatre nouvelles demandes de changement de nom présentées par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif et une demande de changement de nom dont il avait reporté l'examen; ces demandes figurent respectivement dans les documents de séance publiés sous les cotes [E/C.2/2017/CRP.12](#) et [E/C.2/2017/CRP.11](#). Il a décidé de prendre acte du changement de nom des quatre organisations [voir chap. I, projet de

décision I, al. b)] et de reporter l'examen de la demande de changement de nom de l'organisation ci-après, jusqu'à réception des réponses aux questions qu'il leur avait posées :

ZOA Vluchtelingenzorg (statut consultatif spécial, 2012) en Stichting ZOA

Demande de retrait du statut consultatif

27. À sa 27^e séance, le 30 mai, le Comité a pris note de la demande présentée par une organisation non gouvernementale qui souhaitait être rayée de la liste des organisations dotées du statut consultatif (voir chap. I, projet de décision II).

IV. Renforcement du Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat

28. À sa 17^e séance, le 22 mai, le Comité a examiné conjointement le point 5 de son ordre du jour, intitulé « Renforcement du Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat », et le point 8, intitulé « Fonds général de contributions volontaires à l'appui des activités du Réseau régional informel ONU-ONG », et entendu des rapports oraux présentés par des membres du Secrétariat.

29. Le Chef par intérim du Service des organisations non gouvernementales a souligné que les ressources étaient insuffisantes pour faire face à une charge de travail toujours croissante, notamment s'agissant du traitement des demandes d'admission et des rapports quadriennaux que lui présentaient chaque année des organisations non gouvernementales, ainsi que de l'appui qu'il fournissait à cet égard dans le cadre du système sans papier du Comité. La pression s'était particulièrement fait sentir pendant la session en cours, la charge de travail du Service en 2017 ayant de loin dépassé sa capacité, suite à la suppression des ressources temporaires allouées par la Cinquième Commission. Cela avait donné lieu à une accumulation des demandes en souffrance et des organisations non gouvernementales avaient de ce fait obtenu le statut consultatif auprès du Conseil avec un retard excessif. Le Service a par conséquent encouragé le Comité à réfléchir aux moyens de soutenir les activités du Service de façon à lui permettre de satisfaire pleinement à ses obligations au titre de la résolution 1996/31. Face à l'augmentation de la charge de travail, la présentation au Comité des rapports quadriennaux sous forme de documents de séance a favorisé un traitement plus rapide et plus rentable de ces rapports, qui sont de plus en plus nombreux.

V. Examen des méthodes de travail du Comité : application de la résolution 1996/31 du Conseil, notamment en ce qui concerne le processus d'accréditation des représentants des organisations non gouvernementales, et de la décision 1995/304 du Conseil

30. À la 17^e séance, le 22 mai, au titre du point 2 de l'ordre du jour, intitulé « Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation », le représentant de la Chine a prié le Secrétariat de préciser ce qui était entendu dans le programme de travail du Comité par « déclarations » et remis en question la nécessité d'utiliser ce terme qui n'apparaissait pas dans le programme de travail des sessions précédentes.

Le Secrétariat a expliqué que ce mot avait commencé à être utilisé lors de la session ordinaire du Comité, en janvier 2017, des États Membres et des pays observateurs ayant demandé que les participants puissent faire des déclarations générales à l'ouverture de la session.

31. La représentante des États-Unis d'Amérique a rappelé au Comité que le mot « déclarations » avait été inclus dans le programme de travail adopté à la dernière session, afin de préciser au titre de quel point de l'ordre du jour des déclarations générales pouvaient être faites car, jusqu'alors, rien ne permettait de savoir clairement à quel moment les intervenants, y compris les États membres, pouvaient faire des déclarations. Le représentant de l'Inde a confirmé cette information, mais, se référant aux ONG ayant soumis une demande en vue d'obtenir le statut consultatif, il a indiqué que les ONG devaient faire leurs déclarations durant la séance de questions-réponses qui leur était réservée à la fin de chaque journée. Il a ajouté qu'il était satisfait de l'ajout du mot « déclarations » et dit qu'il faudrait néanmoins poursuivre le débat concernant notamment la nature de ces déclarations, les sujets abordés et la liste des orateurs.

32. Le représentant de la Grèce a dit qu'il se félicitait que le mot « déclarations » figure de manière explicite à l'ordre du jour, que cet ajout s'inscrivait dans la droite ligne des pratiques passées, et qu'il était logique que les membres du Comité et les représentants des États observateurs et de la société civile fassent des déclarations générales au début de la session.

33. Le représentant de la Chine a réaffirmé que ce terme n'était pas nécessaire mais que, si on décidait finalement de l'ajouter, il convenait de préciser qu'il s'agissait uniquement de déclarations faites par des États Membres. La représentante de la République bolivarienne du Venezuela a également demandé que l'on précise qui pouvait prononcer ces déclarations, afin d'éviter tout malentendu ou confusion.

34. À la suite de ces déclarations, le Président du Comité a clos les débats sur le programme de travail et proposé que les membres examinent la question de manière informelle, ce à quoi s'est opposé le représentant de la Chine qui a argué que, comme une question était toujours en suspens, l'ordre du jour ne pouvait pas être adopté. Le représentant de la Fédération de Russie a apporté son soutien au représentant de la Chine et déclaré que le Président n'aurait pas dû adopter l'ordre du jour en invoquant qu'il n'y avait pas d'objections, puisqu'il y en avait justement eu. Le Président a expliqué que, selon lui, l'ajout ou non du mot « déclarations » n'avait aucune conséquence sur le fond.

35. Le représentant de la Chine a répété que sa délégation ne s'opposait pas à ce que des États Membres et des États observateurs fassent des déclarations et il a donc proposé de modifier le libellé de ce point pour qu'il se lise « déclarations faites par des États Membres et des États observateurs », suggestion appuyée par le représentant de la République islamique d'Iran. La représentante des États-Unis d'Amérique s'est opposée à cette proposition et a déclaré que, puisque l'ordre du jour avait déjà été approuvé, il fallait passer au point suivant. Le représentant de la Grèce a déclaré lui aussi que le programme de travail lui convenait tel qu'il avait été adopté.

36. Le représentant de Cuba a suggéré que le Président attende plus longtemps avant de clore un débat afin d'éviter que le programme de travail ne soit examiné dans la précipitation et de laisser aux interprètes suffisamment de temps pour traduire. Il a dit souscrire à l'ajout du mot « déclarations », étant entendu qu'il se référerait uniquement à des déclarations d'États Membres et d'États observateurs, conformément à la pratique du Comité, à savoir d'autoriser les déclarations

générales à la session d'ouverture, les déclarations portant sur une demande en particulier au moment de l'examen de cette demande et les déclarations d'ONG uniquement durant les séances de questions-réponses organisées quotidiennement.

37. Le représentant de la Fédération de Russie a proposé que le programme de travail soit adopté à condition que l'examen de la question relative à l'ajout du terme « déclarations » soit reporté au 30 mai, après les consultations qui porteront sur la question.

38. Le représentant de la Chine a cependant insisté sur le fait que sa délégation ne voulait pas contester l'autorité du Président mais que le coup de marteau avait eu lieu après qu'elle avait demandé la parole et qu'elle ne pouvait donc pas accepter le document de travail tel qu'il était formulé.

39. La représentante des États-Unis d'Amérique a précisé que la séance de questions-réponses organisée entre 17 et 18 heures n'avait pas pour objet d'entendre les déclarations d'organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif, mais celles d'ONG ayant demandé l'accréditation de leur représentant. Le représentant de la Grèce a appuyé la position des États-Unis d'Amérique et ajouté qu'il n'était pas prévu que les ONG fassent des déclarations générales durant la séance de questions-réponses, mais uniquement à la séance d'ouverture.

40. Bien qu'elle approuve la requête formulée par la Chine, Cuba et la Fédération de Russie, qui demandaient que cette question puisse faire l'objet de plus longs débats, la représentante d'Israël a déclaré ne pas vouloir remettre en question l'autorité du Président. La représentante de la République bolivarienne du Venezuela a fait observer qu'il semblait y avoir plusieurs interprétations de la question et qu'il était donc nécessaire de clarifier les choses dès maintenant afin d'éviter d'autres discussions à ce sujet.

41. Le représentant de la Chine a déclaré que sa délégation accepterait d'adopter l'ordre du jour et de passer au point suivant si on lui confirmait que le programme de travail ferait l'objet d'un nouvel examen le 30 mai.

42. À ce moment, la représentante des États-Unis d'Amérique, citant le cas d'une ONG qui avait parlé pendant quatre minutes au nom de 230 organisations à la reprise de la session de 2016, a demandé au représentant de la Chine d'expliquer pour quelles raisons il ne souhaitait pas autoriser les ONG à faire des déclarations générales. Le Président a tenu à préciser que tous les États Membres pouvaient céder la parole à des représentants de la société civile et que, par conséquent, l'ajout du libellé « déclarations faites par des États Membres et des États observateurs » dans le programme de travail n'avait donc aucune importance. Il a ensuite proposé d'adopter la version actuelle du programme de travail en supprimant le mot « déclarations », ce à quoi la représentante des États-Unis d'Amérique a répondu que, puisque les États membres avaient le droit de prendre la parole qu'importe la présence, ou non, du mot « déclarations » dans le document de travail, sa délégation acceptait l'amendement. Le Comité a ensuite adopté son programme de travail.

43. Au moment de clore les débats sur les points suivants de l'ordre du jour, le Président a demandé si des délégations souhaitaient faire une déclaration et la représentante de l'Uruguay a répondu que sa délégation voulait céder la parole à une ONG. Le représentant de la Chine a alors demandé quel était le point de l'ordre du jour au titre duquel l'organisation ferait sa déclaration. Après avoir été informée qu'il s'agissait du point 6 c), intitulé « Questions connexes diverses », sa délégation a émis une objection et demandé à la représentante de l'Uruguay d'expliquer pourquoi elle souhaitait que l'organisation fasse une déclaration au titre de ce point.

44. Face à cette situation, le Président a demandé à la délégation de la Chine de préciser si elle niait le droit qu'avait l'Uruguay de donner la parole à un représentant de la société civile, ce à quoi le représentant de la Chine a répondu qu'il souhaitait demander l'avis du conseiller juridique.

45. La délégation des États-Unis d'Amérique s'est enquis de la raison qu'avait la délégation de la Chine d'empêcher l'organisation de faire une déclaration et a réaffirmé qu'elle aimerait l'entendre, à moins que cette objection soit fondée sur une motion d'ordre. Le Président a précisé qu'une demande d'avis juridique avait été faite par la Chine, mais que cette demande devait être déposée au nom de l'ensemble du Comité et non par un seul État Membre.

46. Les représentants de l'Inde et de la Fédération de Russie ont prié la représentante de l'Uruguay de préciser si l'ONG en question faisait partie de la délégation uruguayenne ce à quoi la représentante de l'Uruguay a répondu en citant le précédent qui avait été créé en mai 2016 lorsqu'un État Membre avait cédé son droit à la parole à une organisation de la société civile afin qu'elle puisse faire une déclaration devant le Comité.

47. La représentante de l'Uruguay a réaffirmé que la demande de sa délégation n'était contraire à aucune règle du Comité. Le représentant de l'Inde a rappelé au Comité que ce n'était pas la première fois que les États Membres débattaient de cette question. Néanmoins, il a fait remarquer conformément au paragraphe 32 de la résolution 1996/31 du Conseil, les ONG dotées du statut consultatif pouvaient se voir offrir la possibilité de faire des déclarations. Compte tenu de cette disposition, il a déclaré que sa délégation serait heureuse de se joindre à la proposition d'établir une liste des ONG et autres acteurs non étatiques souhaitant faire des déclarations, qui serait distribuée avant la session et préciserait le point de l'ordre du jour concerné, afin que les demandes puissent être examinées.

48. Le représentant de la Grèce a déclaré que rien n'interdisait aux ONG de prendre la parole et s'est interrogé sur les raisons pour lesquelles on empêchait la délégation uruguayenne de céder son tour de parole à un membre de la société civile. Il a par ailleurs réaffirmé que sa délégation était favorable à ce que l'organisation fasse une déclaration, comme cela avait été le cas avec une autre organisation à la reprise de la session de 2016. La représentante des États-Unis d'Amérique a souligné que le rôle du Comité était de promouvoir la participation des ONG, notamment en écoutant ce qu'elles avaient à dire ; comme il n'y avait aucune motion d'ordre, elle a de nouveau prié le représentant de la Chine d'expliquer pourquoi il était réticent à autoriser l'organisation à prendre la parole devant le Comité.

49. Le représentant de la Fédération de Russie a appuyé la position adoptée par le représentant de la Chine et déclaré que, même si sa délégation était favorable à ce que des représentants de la société civile puissent s'exprimer devant n'importe quel comité, il n'avait connaissance d'aucune pratique permettant à un État Membre de céder son tour de parole à une organisation de la société civile. Il a donc suggéré que l'organisation, si elle était dotée du statut consultatif, transmette sa déclaration à la délégation de l'Uruguay, qui pourrait la lire en son nom.

50. Le représentant de la Chine a répété qu'il souhaitait demander l'avis du conseiller juridique et déclaré que si le Règlement intérieur n'interdisait pas aux États Membres de céder leur droit de parole à un représentant de la société civile, cela ne signifiait pas pour autant qu'il les autorisait à le faire. Le représentant de la Fédération de Russie a quant à lui insisté sur le fait que sa délégation n'appuierait le droit de la société civile à prendre la parole que s'il était inscrit dans le Règlement.

51. La représentante de l'Uruguay a alors déclaré que, puisque la Chine et la Fédération de Russie s'opposaient à ce que son pays cède son tour de parole à une organisation non gouvernementale, elle allait demander un vote sur la question.

52. À l'issue de ces déclarations, l'Uruguay a demandé que l'on procède à un vote par appel nominal, conformément à l'article 59 du Règlement intérieur du Conseil économique et social, afin de lui permettre de céder son tour de parole à Amnesty International. Sur le plan de la procédure, la représentante des États-Unis d'Amérique a demandé des précisions sur l'objet du vote et déclaré qu'elle craignait que les délégations ne se cachent derrière des questions de forme. En conséquence, elle a proposé que deux votes séparés soient organisés en vue de trancher d'une part sur les questions relatives au droit de céder son tour et d'autre part sur la question de savoir si un représentant de la société civile a le droit de s'exprimer. Le premier vote permettrait de déterminer si l'Uruguay a le droit de céder son tour de parole à une organisation de la société civile, et le second de dire si l'organisation peut s'exprimer.

53. Avant le vote, le représentant de la République islamique d'Iran a rappelé au Comité quel était son mandat et combien sa charge de travail était élevée, et déclaré que son rôle devait se limiter à octroyer le statut consultatif à certaines ONG. De l'avis de sa délégation, chaque État Membre pouvait céder son tour de parole à un représentant, à condition que celui-ci fasse partie de la délégation du pays en question et soit assis derrière sa plaque nominative. Comme ce n'était pas le cas en cette occasion, la délégation iranienne voterait contre la proposition.

54. La représentante des États-Unis d'Amérique a souligné qu'il était extrêmement important que le Comité chargé des organisations non gouvernementales donne la parole aux représentants de la société civile, celui-ci ayant pour mandat de les autoriser à s'exprimer officiellement à l'ONU et donc de faciliter leur participation. C'est pourquoi sa délégation souhaitait encourager les autres membres du Comité à voter pour que les représentants de la société civile soient autorisés à prendre la parole.

55. Le représentant de l'Inde a expliqué que la délégation indienne estimait que chacun avait le droit de désigner qui il voulait comme membre de sa délégation et d'autoriser cette personne à prendre la parole en son nom. Toutefois, dans l'affaire en question, un membre d'un organe intergouvernemental demandait qu'on autorise une organisation de la société civile non membre à s'exprimer, ce qui était sans précédent. Il a souligné que sa délégation avait demandé que l'on examine la question plus avant afin de parvenir à un consensus plutôt que de procéder dans la précipitation. Il a déclaré que, bien qu'aucun membre du Comité n'avait le droit de céder son tour de parole, sa délégation aurait été prête à accepter que la parole soit donnée à un membre de la délégation de ce membre du Comité. Il a ajouté que sa délégation ne pouvait pas accepter qu'une délégation cède la parole à quelqu'un qui n'en faisait pas partie et qu'elle voterait donc contre la proposition.

56. Le représentant de la Grèce a déclaré que sa délégation était favorable à ce qu'Amnesty International prenne la parole, comme l'Uruguay l'avait demandé, car, selon lui, le fait de laisser une ONG faire une déclaration ajoutait de la valeur aux travaux du Comité. Il a ajouté que, comme cela avait déjà été précisé, aucune disposition n'interdisait aux ONG de prendre la parole lors de la séance d'ouverture du Comité, en particulier lorsqu'un membre en avait fait la demande. Il a donc déclaré que sa délégation voterait pour que la requête de l'Uruguay soit acceptée et encouragé toutes les délégations à en faire de même.

57. La proposition visant à autoriser l'Uruguay à céder son droit de parole à Amnesty International, soumise à un vote par appel nominal en vertu de

l'article 59 du Règlement intérieur, a été rejetée par 14 voix contre 4. Dix-huit des 19 membres du Comité étaient présents et ont voté. Les voix se sont réparties comme suit :

Ont voté pour :

États-Unis d'Amérique, Grèce, Israël, Uruguay

Ont voté contre :

Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Burundi, Chine, Cuba, Fédération de Russie, Inde, Iran (République islamique d'), Mauritanie, Nicaragua, Pakistan, Soudan, Turquie, Venezuela (République bolivarienne du)

Étaient absents :

Guinée

58. À l'issue du vote, le représentant de la Fédération de Russie a remercié tous les participants ayant voté contre la proposition car, selon lui, son approbation aurait sapé tout ce que le Comité avait construit au fil des décennies, et il a souligné qu'aucun pays n'était contre la société civile, mais que sa délégation refusait de se faire manipuler à la faveur de manœuvres qui étaient loin de servir les intérêts de la société civile. Il a ajouté que même si l'organisation en question, à savoir Amnesty International, avait bonne réputation, ce qui s'était passé ce jour-là avait terni son image.

59. Après le vote, la représentante de la Turquie a déclaré que son pays attachait une grande importance à la participation de la société civile aux travaux de l'ONU et de ses organes, y compris du Comité chargé des organisations non gouvernementales, mais que sa délégation considérait que ce vote ne concernait pas la participation de la société civile aux activités de l'Organisation ni à celles du Comité. Elle a cependant précisé que les débats qui avaient précédé le vote ainsi que la plupart des explications de vote témoignaient de la nécessité de procéder à davantage de consultations, puisqu'il s'agissait d'une question nouvelle, non seulement du point de vue du fond, mais aussi du point de vue des règles de procédure et des pratiques et méthodes de travail, notamment du Comité.

60. À la 18^e séance, le 22 mai, la représentante des États-Unis d'Amérique a déclaré qu'elle préférerait ne pas avoir à demander un nouveau vote et appelé une fois encore les membres du Comité à permettre à l'organisation de prendre la parole, comme cela avait déjà été fait durant la session de mai 2016, après de longs et intenses débats. Lorsque la Chine et la Fédération de Russie ont émis une objection, les États-Unis ont demandé un vote pour permettre à une ONG accréditée auprès du Conseil d'intervenir, au titre du point 6 c) de l'ordre du jour.

61. En réponse à la demande formulée par les États-Unis d'Amérique, le représentant de la Fédération de Russie a demandé qu'aucune décision ne soit prise sur cette proposition, comme le lui permettait à l'article 50 du Règlement intérieur du Conseil.

62. Le Secrétariat a expliqué au Comité que, au titre de l'article 50 du Règlement intérieur du Conseil, la clôture du débat sur la question en discussion pouvait être demandée à tout moment par un membre du Comité et que l'autorisation de prendre la parole au sujet de la motion ne serait accordée qu'à deux représentants favorables à la clôture et à deux représentants s'y opposant, sans aucune explication de vote, après quoi la motion serait immédiatement mise aux voix.

63. Le représentant de la Chine a déclaré que sa délégation appuyait la motion présentée par la Fédération de Russie.

64. Le représentant de la Grèce a déclaré que, par principe, sa délégation s'opposait à l'adoption d'une motion de non-décision parce qu'elle ne faciliterait pas les débats de fond et ne contribuerait pas aux travaux du Comité. La représentante des États-Unis d'Amérique, qui était d'accord avec le représentant de la Grèce, a déclaré qu'elle avait demandé que l'on procède à un vote afin de susciter un débat de fond, alors qu'une motion de non-décision avait pour objectif d'interrompre toute discussion. Elle a rappelé au Comité qu'il existait un précédent, puisqu'un membre avait précédemment été autorisé à céder la parole à un représentant de la société civile et qu'en adoptant une motion de non-décision, il reviendrait sur ce précédent.

65. Le représentant de la Fédération de Russie a expliqué que sa délégation était en faveur de la participation de la société civile aux discussions du Comité, mais qu'il était catégoriquement opposé à ce que la société civile soit utilisée par certains pays pour promouvoir leurs intérêts politiques. Il a par ailleurs déclaré qu'une décision satisfaisant tous les membres du Comité devrait être prise par consensus.

66. Le Président a ensuite expliqué qu'un vote en faveur de la motion visant à ajourner le débat aurait pour conséquence le rejet de la proposition faite par la représentante des États-Unis d'Amérique, tandis qu'un vote contre la motion signifierait que la proposition restait d'actualité et que le Comité devrait se prononcer à son sujet par la suite.

67. La motion de non-décision visant à ajourner le débat, en vertu de l'article 50 du Règlement intérieur, a été soumise à un vote par appel nominal et adoptée par 13 voix contre 4, avec 1 abstention. Dix-huit des 19 membres du Comité étaient présents et ont voté. Les voix se sont réparties comme suit :

Ont voté pour :

Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Burundi, Chine, Cuba, Fédération de Russie, Inde, Iran (République islamique d'), Mauritanie, Nicaragua, Pakistan, Soudan, Venezuela (République bolivarienne du)

Ont voté contre :

États-Unis d'Amérique, Grèce, Israël, Uruguay

Se sont abstenus :

Turquie

Étaient absents :

Guinée

68. À l'issue du vote, l'observateur du Mexique a pris la parole pour indiquer que sa délégation était affligée par la procédure qui venait d'avoir lieu, celle-ci violant l'article 62 du Règlement intérieur qui dispose qu'une délégation qui est l'auteur d'une motion ne peut pas expliquer son vote sur cette motion. Il a déclaré en outre que le vote était contraire à l'esprit de l'Organisation des Nations Unies et que sa délégation espérait qu'il ne constituerait pas un précédent.

69. La représentante de la République bolivarienne du Venezuela a expliqué que sa délégation avait soutenu la motion parce qu'elle estimait qu'il était nécessaire que les membres du Comité tiennent des consultations pour parvenir à un consensus concernant les méthodes de travail avant de créer des précédents. Le représentant de la Fédération de Russie a fait écho aux déclarations de la représentante de la République bolivarienne du Venezuela et souligné la nécessité de parvenir à un accord sur la question délicate et difficile de permettre aux organisations de la société civile de prendre la parole devant le Comité. Il a apporté des précisions sur la nécessité de poser des principes et des critères encadrant leur participation.

70. Le représentant de l'Inde a rappelé que sa délégation voyait la société civile comme un partenaire important de l'Organisation des Nations Unies. Toutefois, il s'est dit préoccupé par le fait que les décisions relatives aux méthodes de travail du Comité étaient prises de façon précipitée, sans que des consultations préalables soient organisées ou que les incidences à long terme de ces décisions soient étudiées. Le représentant de la Chine a souscrit à cette déclaration, affirmant que les décisions du Comité devaient être prises par consensus et que les demandes de vote devaient être évitées.

71. À la 29^e séance, le 31 mai, le représentant de Cuba a insisté sur la nécessité de tenir des discussions formelles sur le point 6 de l'ordre du jour relatif aux méthodes de travail suivies par le Comité pendant ses sessions. Le Président a souligné qu'il était nécessaire que le Comité intensifie son rythme de travail et prenne le temps d'organiser ce genre de débats. Il a suggéré que des discussions informelles sur cette question se tiennent à une date ultérieure, avant la session ordinaire de 2018 du Comité.

Organisations non gouvernementales devant être entendues par le Conseil à sa session de 2017

72. À sa 17^e séance, le 22 mai, le Comité a pris note des communications reçues des neuf organisations non gouvernementales ci-après, dotées du statut consultatif, ayant exprimé le souhait d'être entendues par le Conseil à sa session de 2017, comme le permet le document de conférence E/C.2/2017/CRP.16 :

Centre européen de recherche et de prospective politique (statut consultatif spécial, 2015)

International Committee for Peace and Reconciliation (statut consultatif spécial, 2006)

International Federation of Medical Students Associations (statut consultatif spécial, 2003)

IOGT International (statut consultatif spécial, 2011)

IUS PRIMI VIRI International Association (statut consultatif spécial, 2004)

La manif pour tous (statut consultatif spécial, 2016)

Legião da Boa Vontade (statut consultatif général, 1999)

Rural Development Institute (statut consultatif spécial, 2016)

Yakutia – Our Opinion (statut consultatif spécial, 2012)

Déclarations d'États non membres du Comité

73. À la 17^e séance, le 22 mai, l'observateur de l'Union européenne a fait une déclaration concernant la contribution indispensable apportée par les membres de la société civile aux travaux de l'Organisation des Nations Unies, qu'il s'agisse de leur concours à l'élaboration de politiques ou de leur volonté de dire la vérité aux détenteurs du pouvoir, contribution qu'il a qualifiée d'essentielle pour garantir la bonne santé de la démocratie et le bien-fondé des décisions prises. Il a déclaré que la diversité des organisations dont l'accréditation était envisagée témoignait de leur rôle essentiel et que les fonctions exercées par les membres du Comité chargé des ONG étaient de ce fait d'une importance et d'un intérêt majeurs pour les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, les observateurs et le reste du monde. Il a ajouté que l'Union européenne et ses États membres appuyaient tous les efforts visant à rendre les activités du Comité plus équitables et plus transparentes, et s'est félicité de la décision prise par le Conseil économique et social, en avril, de

diffuser les réunions du Comité sur le Web. En se fondant sur la résolution 1996/31 du Conseil, il a souligné qu'il était primordial que le Comité soit impartial et, aux fins de renforcer la crédibilité du Comité et de ses délibérations, il l'a appelé à ne pas reporter de demandes à plusieurs reprises sur la base de motifs injustes.

74. L'Observateur de l'Autriche a déclaré que le Comité était un organe essentiel en ce qu'il favorisait la participation des ONG aux travaux de l'ONU, et qu'il était par conséquent important que les représentants de la société civile puissent prendre la parole devant lui. Il a donc fait savoir que sa délégation appréciait les efforts déployés par la délégation de l'Uruguay pour appuyer la société civile.

75. L'Observateur du Chili a appelé l'attention sur le fait qu'en avril son pays avait élaboré, avec l'appui du Mexique et de l'Uruguay, un projet de décision dans lequel il était proposé de diffuser les réunions du Comité sur le Web. Il a expliqué que l'objectif était d'améliorer les méthodes de travail du Comité et de rendre les activités de l'ONU plus accessibles à la société civile. Il a souligné que son pays était convaincu que la participation des ONG aux activités de l'ONU était essentielle à leur bon déroulement et que la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 reposait en grande partie sur la collaboration et le soutien des ONG. Il a fait remarquer que le Comité occupait une position unique puisqu'il était en mesure de faciliter et d'encourager la participation des ONG, d'où la nécessité, selon lui, de donner un caractère plus transparent et plus responsable à ses travaux. Il a exprimé l'espoir que la diffusion des réunions sur le Web les rendrait accessibles à toutes les ONG ayant demandé leur accréditation et permettrait aux organisations, où qu'elles se trouvent dans le monde, en particulier celles de pays en développement, d'assister aux délibérations et d'observer les prises de décisions.

76. L'observateur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a déclaré que la position de son pays était totalement en accord avec la déclaration faite par l'observateur de l'Union européenne. Il a lui aussi accueilli avec satisfaction la décision prise par le Conseil en avril de diffuser sur le Web toutes les séances publiques du Comité et dit espérer que cette avancée modeste faciliterait la participation des ONG du monde entier, en particulier celles qui n'étaient financièrement pas en mesure d'envoyer des représentants à New York pour assister aux réunions. Il a déclaré que le Royaume-Uni attachait une grande importance à la protection de la place qu'occupait la société civile à l'ONU, ce qui permettait aux ONG de contribuer au programme de développement, en partageant leurs connaissances, en exprimant des idées nouvelles et en apportant des points de vue précieux. Il a ajouté que son pays était bien conscient qu'il fallait que le Conseil dispose d'un organe chargé d'examiner les nombreuses demandes d'admission au statut consultatif reçues d'ONG, mais que le rôle de cet organe devait être de faciliter la participation des ONG aux travaux de l'ONU et non de la limiter. Il a souligné qu'il était primordial que le Comité incarne les principes de non-discrimination, d'égalité, de participation, de transparence et de responsabilité, en application de la résolution 1996/31, ce qui, selon lui, n'était pas toujours le cas. Il s'est déclaré particulièrement préoccupé par le fait que certaines demandes restaient entre les mains du Comité pendant des années alors que d'autres étaient rejetées sans raison valable, ce qui obligeait parfois le Conseil à revenir sur certaines décisions. Il a notamment insisté sur le fait que l'examen des demandes d'un nombre élevé d'ONG œuvrant dans le domaine des droits de l'homme était reporté, une situation qu'il a qualifiée de très préoccupante, sachant que la protection des droits de l'homme est l'un des piliers fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies et que l'octroi du statut consultatif à ces ONG est essentiel à la crédibilité du Comité.

VI. Examen de rapports spéciaux et plaintes d'États Membres

77. Il n'y a pas eu de rapports spéciaux proposés à l'examen du Comité à la session.

VII. Ordre du jour provisoire et documentation de la session de 2018 du Comité

78. À sa 29^e séance, le 31 mai, le Comité a examiné le point 9 de son ordre du jour, intitulé « Ordre du jour provisoire et documentation de la session de 2018 du Comité ». Il était saisi du projet d'ordre du jour provisoire de sa session de 2018 ([E/C.2/2017/L.1](#)).

79. À la même séance, le Comité a décidé de recommander au Conseil les dates ci-après pour ses sessions de 2018 : du 29 janvier au 7 février et le 23 février pour sa session ordinaire et du 21 mai au 31 mai et le 11 juin pour la reprise de sa session.

VIII. Organisation de la session

A. Ouverture et durée de la session

80. Le Comité chargé des organisations non gouvernementales a tenu la reprise de sa session de 2017 du 22 au 31 mai et le 12 juin. Il a tenu 14 séances.

B. Participation

81. Les 19 membres du Comité ont participé à la session. Les observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies, les observateurs d'États non membres, les représentants d'organismes des Nations Unies et les observateurs d'organisations non gouvernementales y ont également pris part. La liste des participants sera publiée sous la cote [E/C.2/2017/INF/2](#).

82. À la reprise de sa session de 2017, le Comité a entendu 20 représentants d'organisations non gouvernementales, qui ont eu la possibilité de répondre à ses questions. Les renseignements supplémentaires fournis par les représentants ont facilité le débat et aidé le Comité à se prononcer.

C. Élection du Bureau

83. À sa 17^e séance, le 22 mai, le Comité a élu M. Hassan Idriss Ahmed Salih (Soudan) Vice-Président.

D. Ordre du jour

84. L'ordre du jour ([E/C.2/2017/1](#)) de la session ordinaire de 2017 et de ses reprises se lit comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Demandes d'admission au statut consultatif et demandes de reclassement reçues d'organisations non gouvernementales :

- a) Demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement dont le Comité a décidé de reporter l'examen lors de sessions antérieures ;
 - b) Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif et de reclassement ;
 - c) Demandes émanant d'organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social qui ont fusionné avec d'autres organisations non gouvernementales non dotées de ce statut.
4. Rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social :
 - a) Rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil dont l'examen a été reporté ;
 - b) Examen des rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil.
 5. Renforcement du Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat.
 6. Examen des méthodes de travail du Comité : application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social s'agissant, notamment, du processus d'accréditation des représentants des organisations non gouvernementales, et de la décision 1995/304 du Conseil :
 - a) Processus d'accréditation des représentants des organisations non gouvernementales;
 - b) Examen des questions inscrites à l'ordre du jour du groupe de travail informel;
 - c) Questions connexes diverses.
 7. Examen des rapports spéciaux.
 8. Fonds général de contributions volontaires à l'appui des activités du Réseau régional informel ONU-ONG.
 9. Ordre du jour provisoire et documentation de la session de 2018 du Comité.
 10. Adoption du rapport du Comité.

E. Documentation

85. Les documents dont le Comité était saisi à sa session ordinaire de 2017 et à sa reprise sont disponibles en ligne, dans le système de « Comité sans papier ».

IX. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de la reprise de sa session de 2017

86. À sa 29^e séance, le 31 mai 2017, le Comité a pris note du projet de rapport et autorisé le Rapporteur à en établir la version définitive avec l'appui du Secrétariat et en consultation avec les membres, selon qu'il conviendrait, afin qu'il soit présenté au Conseil économique et social pour que celui-ci y donne la suite voulue.

87. À sa 30^e séance, le 12 juin 2017, le Comité a adopté le présent rapport.